

# HAM-SOUS-VARSBERG

*Vivre et agir ensemble*

2005



# VOTRE HYPERMARCHÉ

## E. LECLERC CREUTZWALD PROPOSE

**E. LECLERC**  **VOYAGES**

LI.: 057980001

**Tél 03 87 29 23 37**

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H A 20H  
SAMEDI DE 8H30 A 19H30**



**Tél. 03 87 29 83 40**

**DU LUNDI AU JEUDI DE 9H A 12H ET DE 14H A 19H  
DU VENDREDI AU SAMEDI DE 9H A 19H**

**Cafétéria**  
E. LECLERC 

**Tél 03 87 29 23 35**

**DU LUNDI AU SAMEDI DE 11H A 21H  
DIMANCHE ET JOURS FERIES DE 11H A 15H**

**E. LECLERC CREUTZWALD Tél 03.87.29.23.33**

# Sommaire

## SOMMAIRE

Le mot du maire .....	5	Informations diverses .....	29 à 31
Budget .....	6	- Arrêté municipal relatif aux bruits de voisinage	
Délibérations du conseil municipal .....	7 à 9	- Démarches à réaliser en cas de changement d'adresse	
Travaux .....	10 à 11	- Animation en faveur des animaux	
Recensement .....	12	- Halloween	
Communauté des communes du Warndt .....	14 à 15	- Concert de l'ensemble vocal du conservatoire de Sarreguemines et de la chorale Sainte Cécile de Ham.	
Animation estivale .....	16 à 17	- Plan canicule	
Vie scolaire .....	18 à 19	- Marché de Noël	
Vie des associations .....	20 à 23	- Seiwach's Kridz restaurée	
Calendrier des manifestations .....	24	Recettes traditionnelles .....	32 à 33
Liste des associations .....	24	Maisons fleuries .....	34
Les anciennes délibérations du C.M. ....	25 à 26	Fêtes et traditions - cérémonies .....	35 à 37
Le monnayage du 20 <sup>ème</sup> siècle dans notre village .....	27 à 28	11 Novembre .....	38
		Etat civil .....	39 à 40
		Guide des services .....	41

## Bulletin municipal 2005 - HAM-sous-VARSBERG

2005 a marqué la fin des travaux à l'école des Genêts et l'engagement de rénovation de l'école maternelle du Centre dans le plan SACR 2005-2007.

Ces deux écoles furent construites il y a 50 ans comme vous pourrez le lire page 25 dans les anciennes délibérations du Conseil Municipal de 1955 retracées par Joseph Rondini.

Celui-ci nous fait également partager sa passion pour les monnaies. Toute une étude à découvrir dans votre bulletin.

L'équipe de rédaction remercie tous les annonceurs, les correspondants R.L. pour leurs photos, vous souhaite une bonne lecture et une heureuse année 2006.



L'équipe de rédaction.

**Réalisation : Mairie de Ham-sous-Varsberg**

Tirage 1.300 exemplaires à distribution gratuite dans tous les foyers.

Page de couverture : photo montage



**TOUT FAIRE  
MATERIAUX  
SODIAMARS**

**CARRELAGES - ESPACE SALLES DE BAINS  
BRICOLAGE - MENUISERIE**

**VENTE**

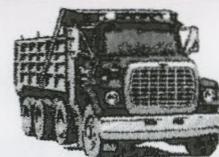
**TRAVAUX**

**57150 CREUTZWALD**

**ETS BERTRAND GEORGES**

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
ET TERRASSEMENT  
38, RUE DE LA GARE**

**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**



Télécopie : 03 87 82 10 25  
Téléphone : 03 87 93 06 15

**AUTO ECOLE**

**COD' A**

**CREUTZWALD** (face à la piscine)  
**HAM-sous-VARSBERG** (face au tabac rue de Ham)  
**BOUZONVILLE** (anciennement BELGA)

**Tél. 03 87 82 68 96**

Agr. N° 877



**ARÉAS**

**CMA**

83, ROUTE DE CREUTZWALD  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
TÉL. : 03 87 82 68 10 - FAX : 03 87 82 00 15

Toutes assurances

**JEAN-MICHEL NIESS**

Agent Général

**S<sup>té</sup> Elio FABINI**

**LOCA VENTE**

Location et Vente de matériel pour le Bâtiment  
ELFA SERVICES (Aides diverses)

3, rue de Brest  
(derrière la Pharmacie)  
57880 HAM / VARSBERG  
Tél. 03 87 93 06 05  
Fax 03 87 93 12 97



Sarl Capital 13 000 €

*Richebourg*  
Auberge

Lydia & Yves Kopp

17, rue de la Houve  
57150 CREUTZWALD  
Tél. 03 87 90 17 54  
Fax 03 87 90 28 56

Fermé le lundi et mercredi soir et samedi midi  
Grillades au feu de bois mardi et vendredi soir.

FRANCE ASSURANCE ASSISTANCE CONSEIL

**RÉGIS BRUNING**

Souscripteur d'Assurances  
AXA - GROUPE GENERALI - SOCIETE SUISSE



Les prix les + compétitifs avec + de 20 Sociétés  
et Mutuelles à votre service.

1 et 3 place des Verriers - 57150 Creutzwald

Bureau FAAC : Tél. : 03 87 93 06 91 - Fax : 03 87 93 98 88  
regis.faac@wanadoo.fr

*folie FLEURS*

*Votre Fleuriste*



Toutes compositions Florales

131, rue de Ham - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Téléphone 03 87 90 17 79

# Le mot du Maire

Chers habitants, chers lecteurs,

Nous sommes une nouvelle fois très heureux de vous offrir notre bulletin municipal annuel qui, je l'espère, vous plaira et vous apportera les informations que vous en attendez.

Comme toujours, nous voulons que cette édition 2005 soit un agréable raccourci qui parle de nous et de notre commune. Je félicite et je remercie chaleureusement l'équipe de rédaction pour son dévouement et son style bien sympathique pour relater la vie locale. Merci aussi à nos lecteurs qui nous encouragent en soulignant la qualité de notre modeste magazine.

Dans ces pages, vous trouverez un rappel des travaux réalisés au cours de cette année dans votre commune. On y parle aussi de la construction de notre station d'épuration intercommunale que nous attendons tous avec impatience. Cette structure indispensable aux six communes du SMIASB (Syndicat Mixte Intercommunal d'Assainissement du Sud de la Bisten) nous permettra de traiter globalement les eaux usées sur notre secteur à partir de la source de la Bisten. Cette installation majeure constituera, j'en suis convaincu, un progrès de taille pour notre environnement direct dans le domaine de l'eau dont il faut rapidement gagner la "bataille".

Toujours dans le domaine de l'environnement, le tri sélectif que nous avons mis en place dans le cadre de notre Communauté de Communes du Warndt est un sujet important trop souvent ignoré parce qu'il n'est pas agréable de parler de ce qu'on rejette dans la nature. Il faut nous mettre face à nos responsabilités. La gestion des déchets est un volet important, difficile et coûteux de la vie des communes.

La mise en place du tri sélectif est un vaste projet qui demande la participation de tous et qui, derrière les contraintes apparentes, est une grande chance pour l'avenir que nous devons construire ensemble.

A une époque où nous voulons toujours plus, où rien ne doit nous être refusé en terme de consommation, le tri sélectif est aussi un moyen de nous rendre compte de la masse de déchets que nous produisons. Nous avons appris les gestes simples qui permettent de séparer les déchets recyclables de ceux qui ne le sont pas. L'intérêt est de protéger notre environnement, mais aussi d'éviter le gaspillage des ressources naturelles.

Vous avez compris que le sujet est suffisamment important et vous êtes devenus les ambassadeurs du tri sélectif dans vos familles et auprès de vos amis. Vos gestes et réflexes que demande le tri sélectif sont des gestes de citoyens responsables. Merci à toutes et à tous pour votre apport au bon déroulement de la vie de la collectivité. Et bon tri à tous !

Jusqu'à maintenant, nous pensions que le développement était synonyme d'une évolution positive, qu'il conditionnait l'apport de richesses et apportait le bien être. Or il s'avère que ce même développement comprend une face négative, une face morbide. En effet, il entraîne avec lui un cortège de maux extrêmement graves puisque certains auteurs n'hésitent pas à prédire de grandes catastrophes.

Mon but n'est pas de vous alarmer. Mais sachez qu'aujourd'hui, 20 % des hommes consomment près de 86 % des ressources de la terre. Si les pays du sud adoptaient notre mode de développement, les ressources de la terre ne suffiraient pas. On annonce qu'en 2030, la demande en eau pourrait dépasser l'offre. La question de l'eau doit nous faire réagir car le manque d'eau ne nous épargnera pas.

Vous l'avez compris, la dimension du développement durable n'est pas seulement environnementale, elle est aussi économique et sociale. Il convient d'observer notre propre comportement et de le modifier pour apporter notre petite pierre aux actions qui peuvent se réclamer du développement durable. Réfléchissons et construisons notre propre ligne de conduite de citoyens écoresponsables ! A nous de jouer ! Le développement durable est encore une fois l'affaire de tous.

Merci aux nombreux habitants qui nous font un beau cadeau en fleurissant et en illuminant avec sensibilité et amour leurs maisons, leurs jardins en partenariat avec nos services municipaux.

Bienvenue aux nouveaux habitants dans leur nouvelle localité. Je les félicite d'avoir fait le choix de vivre chez nous à Ham-sous-Varsberg.

Mes compliments et mes encouragements à tous ceux qui donnent de leur temps dans les associations locales au profit de toute la population. Ils constituent le tissu vivant de notre société portée par la volonté de bien vivre et de s'apprécier.

A vous tous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches et chers, j'ai le plaisir de présenter de la part du conseil municipal et en mon nom, les vœux très chaleureux et très sincères de bonheur, de santé, de paix et de satisfaction pour l'année 2006 toute proche.

Je voudrais très profondément que cette année qui arrive soit celle qui nous unisse davantage encore pour que nous puissions aider et soutenir ceux qui méritent le plus notre attention et notre compréhension.

Faisons encore un peu plus pour redonner espoir et joie de vivre à ceux qui en demandent et qui cherchent une issue à leurs difficultés.

Votre Maire  
Guido Boutter



# Compte administratif 2004

## Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général .....	213 193
Charges de personnel .....	375 966
Autres charges de gestion courante .....	65 233
Charges financières .....	56 791
Charges exceptionnelles .....	155 912

**Dépenses de l'exercice .....** 867 095 €

## Recettes de fonctionnement

Atténuation de charge .....	46 559
Ventes de produits .....	59 962
Impôts et taxes .....	261 432
Dotations, subventions, participations .....	408 031
Autres produits de gestion courante .....	34 565
Produits exceptionnels .....	154 840
Remboursements .....	1 293

**Recettes de l'exercice .....** 966 682 €

**Excédent de fonctionnement ....** 99 587 €

## Dépenses d'investissement

Opérations d'équipement .....	367 312
Emprunts et dettes .....	130 163
Affectation (SIVOM-VRD) .....	6 263
Moins-values de cession .....	411
Déficit d'investissement reporté .....	12 213

**Dépenses de l'exercice .....** 516 362 €

## Recettes d'investissement

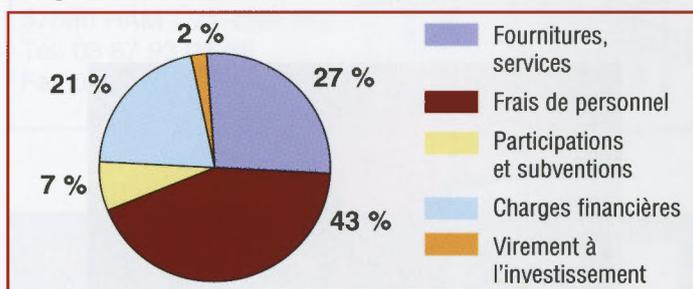
Subventions d'investissement .....	137 968
Dotations fonds et réserves .....	45 767
Affectation N-1 .....	77 694
Immobilisations .....	7 861
Plus-values de cession .....	152 526

**Recettes de l'exercice .....** 421 816 €

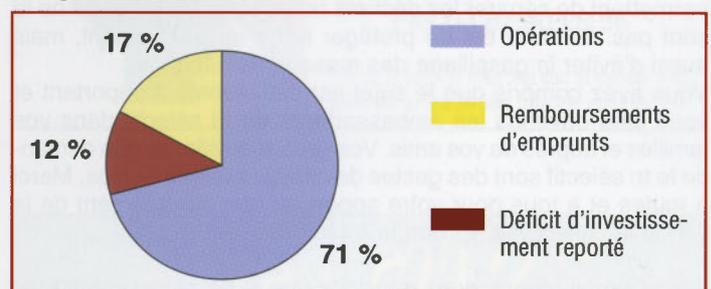
**Déficit d'investissement .....** 94 546 €

# Budget 2005

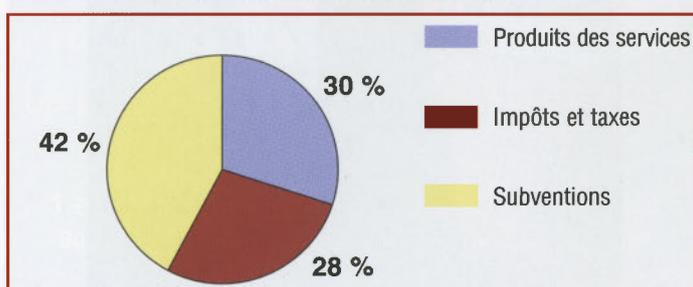
## Dépenses de fonctionnement



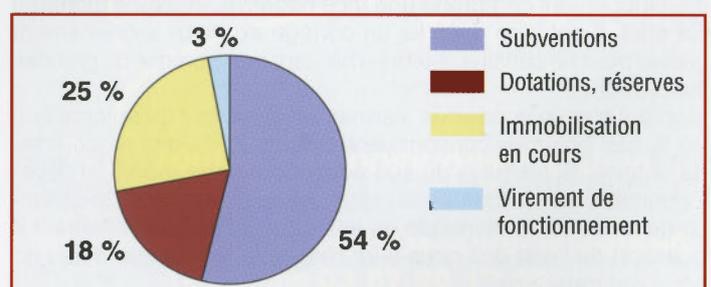
## Dépenses d'investissement



## Recettes de fonctionnement



## Recettes d'investissement



# Les principales délibérations du conseil municipal

## FINANCES

### Taux d'imposition 2005

(CM du 14.03.05)

Maintien des taxes locales

T.H :	5,62%	produits :	125 607 €
T.F :	3,90%	produits :	69 654 €
F.N.B :	26,21%	produits :	5 425 €

Total du produit fiscal : 200 686 €

### Budget primitif 2005

(CM du 30.03)

Il s'équilibre en section de fonctionnement à 966 750 € et en section d'investissement à 813 346 €.

### Taxe locale d'équipement (TLE)

Fixée à 3% à dater du 1er juillet 2005.

### Actualisation des tarifs des prestations de service

(CM du 28.10)

Occupation de la morgue : 100 € pour les familles extérieures à la commune

Concession de terrain au cimetière : simple : 80 €  
double : 120 €

Columbarium : pour le monument : 950 €  
pour la concession : 80 €

### Instauration du principe de la Participation pour le Financement des voiries et réseaux publics (PVR) sur l'ensemble du territoire communal

(CM du 11.02.05)

Le CM décide la mise à la charge des propriétaires fonciers les coûts de construction de voies nouvelles, de l'aménagement des voies existantes ainsi que ceux des réseaux associés réalisés pour permettre l'implantation de nouvelles constructions.

### Renouvellement de ligne de crédit

Pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie, le CM décide l'ouverture d'un crédit maximum de 160 000 € auprès de Dexia CLF Banque.

### CCAS (Centre communal d'action sociale)

(CM du 30.03.05)

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 7000 €.

### Droit de fermage

(CM du 29.06.05)

Il est de 0,63 €/are de terrain et sera perçu auprès de M. Guy Geronimus de Coume et de M. Daniel Schwartz de Ham, exploitant respectivement 284 et 142 ares de la commune.

## Emprunt

(CM du 25.07.05)

200 000 € empruntés au Crédit Mutuel au taux de 3,55% sur une durée de 20 ans en vue du financement des divers travaux d'investissement.

## TRAVAUX

### Travaux forestiers

(CM du 14.03.05)

Les travaux sylvicoles sont estimés à 4974,15 € en dépense.

### Rénovation du groupe scolaire « Les Genêts »

(CM des 29.06.05 et 12.09.05)

Tranche 3 du programme : coût total : 240 151,78 €

### Convention SACR 2005-2007 avec Le Conseil Général

(CM du 14.03.05)

(Soutien financier à l'Aménagement des Communes Rurales)

### La commune se porte candidate au SACR pour les projets suivants :

En 2005 :

- fin de la rénovation de l'école « Les Genêts » : 240 151,78 € (report 2004)
- trottoirs rue de Guerting et Abbé Cavélius : 26 541 €

En 2006 :

- construction d'un Club House pour le FC Ham : 128 000 €
- rénovation de l'école Maternelle du Centre, 1ère tranche : 167 800 €
- trottoirs rue de Varsberg : 47 468 €

Total : 343 268 €

En 2007 :

- route, trottoirs et EP (éclairage public) rue de Lorraine : 183 502 €
- carrefour du cimetière : 188 000 €

Total : 371 502 €

**Estimation totale des travaux : 741 311 €**

## SUBVENTIONS

Duoviri (contrat local de sécurité) : 124, 09 €

(CM du 17.01.05)

Secours populaire français

(tragédie du Sud-Est Asiatique) : 750 €

(CM du 17.01)

AFAD de la Moselle

(Association Familiale d'Aide à Domicile) : 60 €

(CM du 11.02)

Chorale du Collège : 75 €

(CM du 11.02)

Anciens combattants de Ham (vitrine drapeau) : 187 €

(CM du 9.05)

ASBH (Association d'Action Sociale et Sportive du Bassin

Houiller) : 910 €

(CM du 29.06 )

#### **Subventions exceptionnelles :**

**(CM du 30.03.05)**

La Prévention Routière de la Moselle : 65 €

G.E.C.N.A.L. de Creutzwald et environs : 50 €

Secours Catholique de la Moselle : 50 €

La Ligue Contre le Cancer de la Moselle : 65 €

Comité des Maladies Respiratoires de Moselle : 50 €

Croix Rouge Française de Creutzwald : 65 €

#### **Subventions annuelles attribuées aux associations de la commune**

Amicale des pompiers 150 €

Amis de Lussac 515 €

Anciens combattants 150 €

APEHV 390 €

Ass. Ecole mixte centre 650 €

Ass. Ecole mixte Genêts 650 €

Billard Club 115 €

Chorale St. Cécile 320 €

Cité Maroc 3<sup>ème</sup> Age 140 €

Club cynophile 330 €

Line dance compagnie 110 €

Club motos 320 €

Football Club 1890 €

Joyeuses Rencontres 325 €

Judo 1095 €

Club Slovène Nanos 135 €

Société des Mineurs 315 €

Tennis Club-ASGH 1115 €

Union Nationale des Paras 315 €

Jujitsu atemi 55 €

**Total : 9080 €**

## **VENTES**

#### **Vente de terrains communaux**

**(CM du 9.05)**

Vente de 3 terrains constructibles situés impasse Claude Debussy, rue de Brest et rue de Falaise d'une contenance de 12,97 ares, 11,28 ares et 9,14 ares au prix de 4500 €/ are.

## **LOYERS**

#### **Renouvellement du bail de chasse**

**(CM du 28.10 )**

Pour la période du 2 février 2006 au 1er février 2015, la chasse est louée à M. Raphaël Manocchi au prix de 8000 € par an. Ce produit, après consultation écrite des propriétaires, est abandonné à la commune.

L'estimateur de dégâts gibiers rouges est M. Gérard Fétique.

## **VIE SCOLAIRE**

#### **Transport scolaire**

**(CM du 29.06)**

La participation des familles pour les 1er et 2ème semestres est fixée à 73 € la carte pour le transport interne et 77 € pour les élèves du collège domiciliés à Creutzwald.

#### **Acquisition :**

- d'un photocopieur pour l'école Anne-Frank pour un montant de 2392 € ( CM du 17.01 )

- d'un ordinateur pour la Maternelle du Centre pour un montant de 1060 €

## **CONVENTIONS**

#### **Convention relative aux fonds départementaux d'aide aux jeunes en difficulté avec le Conseil Général (CM du 09.05)**

Une participation de 411,30 € pour l'aide des jeunes de 18 à 25 ans en difficulté est décidée.

#### **Convention de mise à disposition d'un local pour le chantier ASBH (CM du 09.05)**

Mise à disposition gratuite d'un local technique et refacturation de la consommation du chauffage électrique à l'ASBH.

#### **Contrat d'assistance technique des installations thermiques (CM du 11.02 )**

L'assistance technique des installations est confiée à la société Dalkia France de Montigny-les-Metz pour un montant de 4963,40 € TTC.

## **ENQUÊTE PUBLIQUE**

#### **Enquête publique préalable à l'autorisation au titre du code de l'environnement de prélèvements permanents ou temporaires issus de forages de la nappe phréatique (CM du 29.06)**

Suite à l'enquête publique effectuée du 21/06/05 au 21/07/05, un avis favorable est émis sur la demande d'autorisation, au titre du code de l'environnement, de prélèvements permanents ou temporaires issus de forages existants anciens ou à reconstruire et de forages à créer sur le territoire de la commune de Ham-sous-Varsberg.

#### **Forage de rabattement de nappe phréatique**

Le Maire est autorisé à signer la convention, à intervenir avec Charbonnages de France, pour la réalisation d'un forage de rabattement de nappe phréatique sur une partie de la parcelle communale n° 26 de la section 1, située derrière la Mairie. Ce forage permettra de réguler le niveau de la nappe phréatique.

## **ACTIVITES DES VACANCES SCOLAIRES**

#### **Emploi vacances 2005**

Le Conseil Municipal décide d'embaucher, pour le service technique, durant la période des vacances scolaires, quatre jeunes, à savoir Mlle Marie Laure MAILLARD et M. Yazid BOUKHELIFA pour le mois de juillet.

M. Grégory GOLABECKI et M. Chris MITTELBERGER pour le mois d'août.

La rémunération s'effectuera sur la base de l'indice majoré 263 de la fonction publique.



(CM du 29.06)

Le Conseil Municipal reconduit l'opération Animation Estivale pour les enfants de Ham /Varsberg et décide de la perception d'un droit d'inscription de 6 € par enfant pour l'ensemble des activités proposées dans le cadre de l'animation estivale communale 2005. Pour les enfants de 6 à 12

ans, il y aura des possibilités d'inscription (C.L.S.H.) pour les vacances scolaires auprès de l'Association d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller (ASBH).

## PERSONNEL

**Autorisation de recourir à des agents non titulaires en cas de besoin**

(CM du 17.01)

Le Maire peut recourir à des agents occasionnels non titulaires pour exercer des fonctions correspondant à un besoin occasionnel pour une durée maximale de 6 mois.

**Autorisation de travailler à temps partiel**

(CM du 09.05)

A compter du 1er juin 2005, Mme Sylvie Messaoudi est autorisée à exercer ses fonctions à temps partiel (70%) sur un poste administratif à temps complet.

## ASSURANCES

**Contrat d'adhésion au régime d'assurance chômage**

(CM du 17.01)

Pour les agents non titulaires ou non statutaires.

**Assurance Mission des Élus**

(CM du 30.03)

souscrite auprès de la CIADE COURTAGE de Colmar pour couvrir en cas de sinistre responsable, les risques qu'encourent les élus à l'égard des tiers et les dommages à leurs propres véhicules. La cotisation annuelle est de 381 €.

*Votre maison de confiance depuis plus de 75 années...*

# NICOLA Sàrl

*Chaussures - Textiles*

*Lingerie - Layettes - Mercerie*

*Une sélection et un choix d'articles de qualité dans les meilleures marques*

23, rue Principale — HAM-SOUS-VARSBERG-Centre

Tél. 03 87 93 02 05

- Parking réservé à la clientèle -

# LORRAINE FAÇADES

*Peinture Intérieur-Extérieur*

*Pose et vente de bardage*

108, route de Creutzwald - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
tél. 03 87 90 15 06 - fax 03 87 93 77 18

# Travaux



Mairie en travaux



Aménagement du parking Anne-Frank



Travaux rue de Guerting



Travaux rue Abbé Cavélius



Morgue : mise en place d'une pergola



Pose de la fontaine aux Services Techniques

## La future station d'épuration prévue fin 2006

Coût : 2 885 200 € HT

Capacité de traitement : 11 000 équivalent/habitant

Financement : Agence de l'eau : 1 236 748 € HT

Conseil Général : 989 400 € HT

SMIASB : 659 052 € HT

(Syndicat Mixte Intercommunal d'Assainissement du Sud de la Bisten)



Station d'épuration : signature des documents



Station d'épuration en travaux  
(Maître d'ouvrage : SMIASB)



Ecole des Genêts : travaux de peinture



Ecole des Genêts : travaux dans la cour



Ecole des Genêts : nouvelle cour



Le C.M. visite l'école des Genêts restaurée

# Recensement

Toute la population vivant à Ham-sous-Varsberg sera recensée à compter du 19 janvier 2006.

Du 19 janvier au 18 février 2006, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

**Votre réponse est importante.** Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. **Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.**

**Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront protégées par la loi et seront remises à l'Insee ( Institut national de la statistique et des études économiques ) pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.**

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site [insee.fr](http://insee.fr) à partir de janvier 2007.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 03.87.82.29.86**

## Volkzählung

### Mitteilung

Die Volkzählung der Einwohner unserer Gemeinde wird vom 19. Januar bis am 18. Februar 2006 stattfinden. Ein Volkszähler kommt bei Ihnen vorbei, er besitzt einen blauweissroten Ausweis mit Foto, der vom Bürgermeister unterschrieben ist.

Der Volkszähler hinterlegt ab dem 19. Januar 2006 an Ihrem Wohnort:

Einen Wohnungserhebungsbogen,  
Einen Einzelerhebungsbogen für jede Person, die gewöhnlich bei Ihnen wohnt, ungeachtet des Alters oder der Staatsbürgerschaft der Person und egal ob sie zu Ihrer Familie gehört oder nicht.

Alle Fragebogen müssen vollständig und leserlich ausgefüllt werden.

Dann holt der Volkszähler die Fragebogen bei Ihnen ab. Er kann Ihnen auch beim Ausfüllen der Fragebogen behilflich sein, insofern Sie dies wünschen. Er ist unter Strafandrohung an das Berufsgeheimnis gebunden. Sie können ihm vertrauen.

Bei der Volkzählung wird auf das Privatleben des Einzelnen geachtet.

Les 6 agents recenseurs désignés par le Maire sont : Mmes Chantal Weber, Jocelyne Schneider, Cathy Rabelle, Marie-Hélène Schreiner, MM. Joseph Rondini et Christian Leroux.



**OBJECTIF COIFFURE**  
*Femmes - Hommes - Enfants*

15, rue de la gare  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
**Tél. 03 87 93 10 36**

Mardi-mercredi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 18h30  
Jeudi : 8h30 à 12h00  
Vendredi : 8h30 à 18h30  
Samedi 8h30 à 16h30

## **TAXI KIN Serge**

*Transport de Malades*

23, rue de Ham  
**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**

**57150 CREUTZWALD**

Tél. 03 87 93 00 41  
Port. 06 07 64 61 25

**AMBULANCES - TAXIS**  
**1985 THIERRY 2005**  
 20 ans d'expérience




103 route de Creutzwald  
 57880 HAM S/S VARSBERG

3, RUE DE LA GARE  
 57150 CREUTZWALD

**VANI** *Maître menuisier*  **Roland**  
 menuiserie  
 ébénisterie  
 agencements

BOIS - P.V.C. - ALU  
 MEUBLES - VITRERIE - TOURNAGE - NEGOCE DE BOIS  
 Fabrication artisanale sur mesure

25, rue de Boulay - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
 Tél. 03 87 93 06 06  
 Fax 03 87 93 30 35  
 www.vani.fr

*Maison fondée par André Vani en 1959*

*La Baguette d'Amour*  
*Zyves Freytag*  
*Ludovic Schibler*

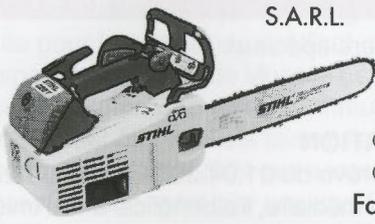
**Salon de Thé**  
**Boulangerie Pâtisserie**



27, rue Poincaré - ST AVOLD - Tél. 03 87 92 18 19  
 9, rue de l'Eglise - CREUTZWALD - Tél. 03 87 90 16 27  
 10, rue de Ham - HAM-SOUS-VARSBERG - Tél. 03 87 29 87 02  
 86, rue de Nationale - 57000 FORBACH - Tél. 03 87 85 10 71  
 20, rue de Principale - 57880 VARSBERG - Tél. 03 87 81 62 36

Matériels espaces verts  
 Pêche - Jardinerie

**Ets Erwin Bourg**  
 S.A.R.L.



65 et 68,  
 rue de Carling  
 57490 L'HOPITAL  
 ☎ 03 87 93 55 40  
 ☎ 03 87 90 12 27  
 Fax 03 87 82 20 53

Location de matériel + S.A.V.

 **Ets ROBIN Sàrl**  
 Roland Robin  
 gérant

**Chauffage - Sanitaire**  
**Climatisation - Piscine**

Tél. 03 87 93 11 63  
 10, rue de la Chapelle Fax 03 87 93 54 50  
 57880 VARSBERG Port. 06 84 95 76 81

Site : perso.wanadoo.fr/Roland.Robin/ ■ e-mail : chauffage.ROBIN@wanadoo.fr

Tirages sur papier photo de vos fichiers  
 numériques d'après tout support en **1H.**



*Alain Tourscher*

**Photo Alain TOURSCHER**  
 86, rue de la gare CREUTZWALD 03 87 93 22 02

**Boucherie - Charcuterie**  
**Viande de 1<sup>er</sup> choix - Charcuterie fine**

**BECKER Jean-Claude**

4, rue Principale  
 57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
 Tél. 03 87 93 15 62

# La Communauté de Communes du Warndt Rapport 2004

Le conseil de la C.C.W. s'est réuni les 11 février, 31 mars, 25 mai et 13 juillet, le 2 septembre et le 16 décembre 2004.

## I. ÉLECTION

Monsieur Fabien Claiser remplace Monsieur Joseph Marty, décédé, pour représenter la commune de Varsberg à la Commission d'évaluation des transferts de charges.

## II. AFFAIRES FINANCIÈRES

### Compte administratif 2003 :

#### Budget général :

##### • Section fonctionnement :

Dépenses : 4 260 778.53 Euros  
Recettes : 4 682 244.70 Euros

##### • Section investissement :

Dépenses : 776 270.73 Euros  
Recettes : 1 029 738.96 Euros

#### Budget assainissement :

##### • Section fonctionnement :

Dépenses : 857 969.73 Euros  
Recettes : 1 097 497.86 Euros

##### • Section investissement :

Dépenses : 883 495.96 Euros  
Recettes : 1 499 602.35 Euros

Le taux des quatre taxes :

0.829 % pour la taxe d'habitation

0.998 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties

3.66 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

7.31 % pour la taxe professionnelle unique

Le conseil de la C.C.W. a accordé des fonds de concours de 61 000 € à la commune de Ham-sous-Varsberg pour les travaux de réfection de l'école primaire des Genêts.

## III. STADE NAUTIQUE

### Activité en 2004 :

92 725 entrées ont été enregistrées en 2004, se décomposant comme suit :

- entrées payantes : ..... 60 865  
- entrées gratuites pour les scolaires : ..... 18 595  
- entrées d'associations : ..... 13 265

## IV. ENVIRONNEMENT ORDURES MÉNAGÈRES

Acquisition de deux bennes à ordures et d'une balayeuse pour un montant global de 410 084.48 €.

Le tonnage de déchets déposé sur la déchetterie intercommunale de CREUTZWALD totalise cette année 3702,62 tonnes, ce qui représente une augmentation de 2,9% par rapport à 2003.

Les tonnages déposés se répartissent comme suit :



*balayeuse de la C.C.W. au musée*

Déchets	tonnes
Gravats	1 277,110
Tout-Venant	1 379,150
Déchets verts	598,880
Ferrailles	256,500
Cartons	47,440
Verre	37,100
Papier	57,020
Batteries	14,840
Huiles de vidange	13,500
Huiles alimentaires.	1,575
Bouteilles plastiques	5,640
D.M.S.*	6,150
Pneus	7,718
<b>TOTAL</b>	<b>3 702,62</b>

\*DMS : déchets ménagers spéciaux

## V. CHANTIER D'INSERTION

Le chantier d'insertion prévu du 01.04.2004 au 31.03.2005 a fait l'objet d'un bilan intermédiaire, il a bénéficié à 14 Rmistes et à 6 jeunes. Les travaux ont été effectués à proximité de la Bisten



La CCW a accordé une subvention de 31 500 € pour la mise en œuvre d'un nouveau chantier du 01.04.05 au 31.03.2006.



## VI. BIBLIOTHÈQUE

Activités de la bibliothèque en 2004 :

- Nombre de livres : 28 405  
dont : 14 718 livres enfants  
13 687 livres adultes
- Nombre de livres achetés : 595  
dont : 404 livres enfants  
191 livres adultes
- Prêts individuels : 32 000  
dont : 4507 pour les 4 autres communes de la C.C.W. hors Creutzwald

## COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le traitement des ordures ménagères est assuré par le centre d'enfouissement technique de Téting sur Nied géré par la société Sita pour le compte du syndicat mixte de traitement et de transport des déchets de Moselle Est qui refacture cette prestation à la Communauté de Communes du WARNDT.

Le traitement des déchets faisant l'objet de la collecte sélective depuis le 01/12/2004 est assuré par le centre de tri de Sainte Fontaine, géré par une société d'économie mixte Ecotri pour le compte du syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Moselle Est.

La Communauté de Communes du WARNDT assure également la charge financière de la déchetterie gérée pour son compte par la société Somergie. La déchetterie accueille, outre les usagers des cinq communes membres de la Communauté de Communes du WARNDT, ceux de la commune de Diesen.

Les maires des communes concernées sont rendus destinataires du compte rendu mensuel détaillé dressé par la société Somergie,

## COÛT DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS EN 2004

### Collecte et traitement des déchets

Population CCW : 19 411 habitants

## 1 - détail des tonnages collectés en 2004

Ordures ménagères ( OM ) :	7818,64 tonnes
Déchets commerciaux ( DC ) :	383,60 tonnes
Objets encombrants ( OE ) :	579,72 tonnes
Total collecté :	8781,96 tonnes

Déchetterie :	3702,62 tonnes
Collecte sélective ( CS ) :	53,92 tonnes
Carton :	6,03 tonnes

## 2 - Coût de la collecte

1. des OM, DC et CS ( Collecte CCW ) : 382 647,84 € pour 8262,24 tonnes collectées

soit : à la tonne : 46,31 €

par habitant : 19,71 €

2. des objets encombrants collectés par SITA : 36 764,26 € pour 579,72 tonnes collectées

soit : à la tonne : 63,42 €

par habitant : 1,89 €

**Coût total de la collecte OM, DC, CS, OE : 419 412,10 €**

soit : à la tonne : 50,76 €

par habitant : 21,61 €

## 3 - Coût du traitement : 754 212,02 €

## 4 - Coût total traitement et collecte : 1 173 624,12 €

soit : à la tonne : 142,05 €

par habitant : 60,46 €

## DÉCHETTERIE

1 - Coût d'exploitation de la déchetterie : 316 257, 16 €

soit : à la tonne : 85,41 €

par habitant : 16,29 €

2 - Coût du traitement du verre : 6704 € pour 276,06 tonnes collectées

soit : à la tonne : 24,28 €

par habitant : 0,35 €

**Coût total du service : 1 496 585,28 €**

soit : par habitant : 77,10 €

## Beauté des pieds

**Elisabeth**  
Esthéticienne à domicile



Manucure  
Épilation  
Soins du visage  
Etc...

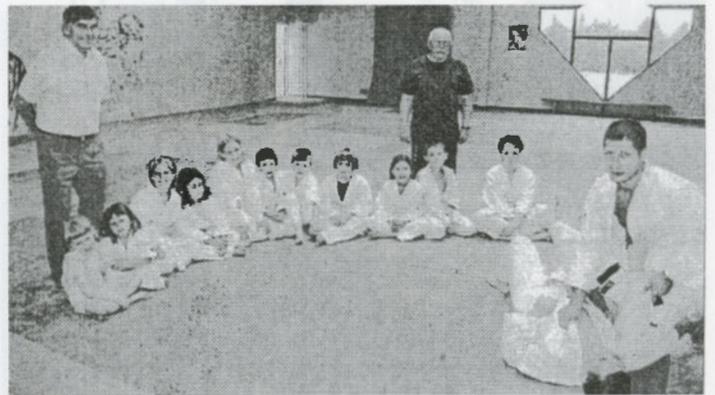


**Rendez-vous par téléphone au 03. 87. 82. 08. 37.**  
ou 06. 11. 53. 63. 54.

# Animation estivale



Les jeunes sous la houlette des animateurs du tennis-club



Grâce à la pratique du judo, les enfants gagnent en assurance.



Les enfants ont découvert la nature, comme ici près du marais du ruisseau de Guerting.



L'activité théâtre était bien suivie.



Les petits vacanciers se sont adonnés à des jeux amusants et très variés.



Avec beaucoup de patience, l'animateur dispense aux jeunes explications et conseils.

Ecole maternelle des Dentés - 53 enfants



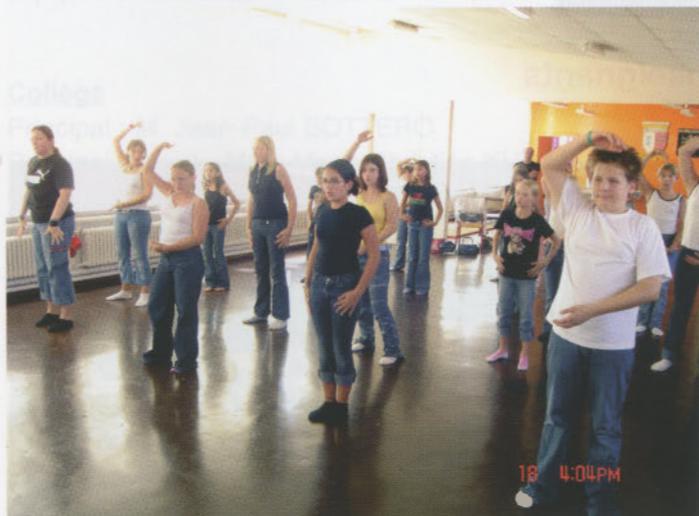
Quel plaisir de s'amuser dans l'eau !



L'activité artistique et manuelle attire de nombreux jeunes.

Subvention accordée par le 1403 € pour la  
la Haute (DAPB) du 21 au 29 novembre 2005

Actual d'un marché à terme et d'un ordinaire  
Equipement de ... sans le date tout



Des danses et des petits spectacles ont clos les animations estivales.



Fête de clôture.

**Boulangerie - Epicerie**  
**WEINLAND Frères**  
 14, rue Principale  
**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**  
**Tél. 03 87 93 06 59**

**Sté Jean EMOND**  
*fioul*  
  
**57550 FALCK - Tél. 03 87 93 18 23**

# Vie scolaire

## Année scolaire 2005-2006



Départ à la retraite de  
MM. Jean-Claude RICHTER  
et Norbert FREYTAG

### 244 élèves scolarisés dans la commune, 13 enseignants

#### École élémentaire des Genêts : 85 élèves

Directrice : Marie-Pierre Decompte  
Kathy Albrecht  
Nathalie Lecerf et Magali Letellier (mi-temps)  
Luc Bigot

#### École élémentaire Anne-Frank : 75 élèves

Directrice : Laurence Boutron  
Mirjana Milosevic  
Thérèse Staub  
Marie-Jeanne Steff

Priorités du primaire : la maîtrise de l'oral et de l'écrit  
l'enseignement de l'allemand dès le CE2  
l'éducation à la citoyenneté  
l'éducation à la santé et la sécurité  
l'informatique



Fête scolaire



Exercice des pompiers  
à l'école Anne-Frank

**École maternelle des Genêts : 53 enfants**

Directrice : Magali Jager  
Caroline Mourra

Agents communaux : Jocelyne Rhim et Ève Nimeskern

**École maternelle du Centre : 31 enfants**

Directrice : Martine Bour  
Audrey Agisson

Agents communaux : Christiane Michèle et Nadia Albrecht

Priorités : l'éducation à la santé  
Petit-déjeuner à l'école

**Subventions accordées par la commune** : 305 € par classe du primaire, soit un total de 2440 €  
427 € par classe de maternelle, soit un total de 1708 €  
10 € par enfant pour une sortie d'une journée

Subvention exceptionnelle de 1400 € pour 35 élèves (40 € par élève) de l'école Anne-Frank pour une classe musicale à la Hoube (DABO) du 21 au 26 novembre 2005

Achat d'un meuble à cases et d'un ordinateur pour la maternelle du centre : 1500 €  
Équipement de téléphones sans fil dans toutes les écoles : 175 €

**Collège**

Principal : M. Jean-Paul BOTTERO  
Principal-adjoint : Mme Marie-Christine KURASIAK  
Gestionnaire : Mme Jacqueline PALLUT  
Secrétaire : Mme Liliane MICHEL  
35 professeurs  
Effectif : 417 élèves  
SIVOS (Syndicat à vocation simple) :  
achat de matériel pour 4000 €



St Nicolas à la maternelle



SIVOS - remise de matériel pédagogique

**BASTIAN AUTOS & UTILITAIRES**

Agent DAILY IVECO  
MICROCAR



20, rue de Porcelette  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 14 46 - Fax 03 87 90 23 17

Installation agréée GPL

Vente véhicules toutes marques  
Ateliers de mécanique, électricité et carrosserie  
Magasin pièces de rechange  
Location véhicules utilitaires



**TOP  
COULEUR**

Carrosserie - Peinture - Climatisation  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

20, rue de Porcelette Tél : 03 87 93 14 46

# Vie des associations

## LES AMIS DE LUSSAC

16<sup>e</sup> rencontre officielle entre Lussac-les-Châteaux et Ham-sous-Varsberg



Le Vendredi 12 août 2005 les familles hamoises ont accueilli 40 lussacois avec beaucoup de chaleur et d'émotion en présence de M. André Boucher, vice-président du Conseil Général, M. André Bohl, président de la CCW et maire de Creutzwald, M. Jung, commandant de la brigade de Gendarmerie, M. Guido Boutter, Maire. Après les discours de bienvenue et les échanges de cadeaux entre Annie Lagrange, Maire de Lussac, Guido Boutter, Maire de Ham, ainsi que les deux présidents, Jean-Luc Madej et Armand Gambs, toute l'assemblée a partagé un repas champêtre dans le bucolique parc de la mairie sous un soleil radieux.



Samedi matin, sous la houlette de Henri Jager, une quarantaine de marcheurs a sillonné durant 3 heures les environs de Ham en faisant une halte au château. Au retour, des grillades attendaient la troupe.

Dimanche, l'excursion emmenait tous les convives au Château de Malbrouck et son exposition sur les dragons ainsi qu'à la visite de Luxembourg-ville.

Lundi 15 août à 10 heures, une messe pour les défunts et malades des deux communes a réuni toute l'assemblée. Après l'office, l'apéritif était servi dans la salle paroissiale.



Les marcheurs posent devant la grotte du château.



Le déjeuner était partagé en famille et le soir 130 convives se sont retrouvés dans la salle socioculturelle pour le dîner dansant dans une ambiance joyeuse.

Le départ du Mardi matin fut un peu moins joyeux, mais pour tous la rencontre de 2007 est déjà programmée sans compter les contacts informels que d'aucuns maintiennent tout au long de l'année.

Suite à l'invitation du président lussacois, Jean-Luc Madej, une délégation de marcheurs se rendra le 7 mai 2006 à Lussac-les-Châteaux pour le « Tour des Villages ». Toutes les personnes intéressées par ce déplacement peuvent se renseigner auprès des membres du comité.

La saison 2006 sera active :

- 21 janvier 06 : soirée Moules-Frites
- 7 mai : marche à Lussac
- 18 juin : fête champêtre dans le parc de la mairie
- 1<sup>er</sup> octobre : participation à la marche de la Vallée de la Bisten
- 12 octobre : assemblée générale
- Courant octobre : les brioches de l'amitié.

**L'association a pour but essentiel la pérennisation des échanges entre les deux communes mais également de fédérer les bonnes volontés dans un esprit de convivialité. Elle est ouverte à toute personne désirant s'impliquer dans la vie communale sans toutefois être obligée d'accueillir une famille lussacoise.**

Une section « Marche » fonctionne depuis un an sous la conduite du Vice-président Henri Jager. Tous les mercredis à 14 heures, devant l'école Anne-Frank, est donné le départ d'une balade ouverte à tous. Rejoignez le groupe, la bonne humeur et l'ambiance sont assurées



**L'adhésion à l'association est possible pour la modique somme annuelle de 10 €.**

## CLUB CANIN

Le club cynophile de Ham-sous-Varsberg s'est à nouveau illustré cette année, notamment lors de la journée du chien organisée le 12 juin 2005. Cette journée entièrement consacrée à nos amis à quatre pattes a connu un grand succès grâce à la bonne volonté de nombreux participants et organisateurs.

Le club cynophile qui ne cesse d'accroître ses activités propose désormais 3 types de disciplines (Agility, Ring et RCI) en complément des séances d'éducation.

Voici un petit descriptif de ces 3 disciplines :

L'agility est une discipline qui consiste à faire franchir au chien des obstacles variés (passerelles, tunnels, haies, balances...). Le chien doit alors enchaîner un parcours constitué d'une quinzaine d'obstacles alors que son maître court à ses côtés.

Le Ring, discipline incluant une activité de mordant est réservé à certaines races comme le Berger Allemand, le Berger Belge, le Rottweiller... Pour exercer cette activité, les chiens doivent obligatoirement posséder un LOF (Livre origine française).

Le Ring est composé de différents exercices : sauts, obéissance et mordant.

Le RCI, discipline incluant également du mordant diffère du Ring par la présence de pistage.

Lors du pistage, le chien doit suivre une piste en gardant le nez au sol et en ne s'éloignant pas de plus de 20 centimètres de celle-ci.

Deux manifestations cynophiles sont d'ores et déjà au programme pour l'année à venir :

Le 11 juin 2006 aura lieu un concours d'Agility.

Le 10 septembre 2006 aura lieu la fête du chien.

Horaires des entraînements :

- mercredi à partir de 16 heures
- samedi à partir de 14 heures
- dimanche à partir de 9 heures 30

Responsables des disciplines incluant du mordant : Roland Schmitt et Laurent Perrot

Responsables Agility : Angélique Cascio, Sabine Jager et Michèle Papst

Responsables de l'éducation : Joseph Jalovec, Arnaud Sikorski et Alain Baro

Responsables pistage : Dominique Hahn et André Bernard

Pour tous renseignements s'adresser à : Jean-Claude Filler, Président au : 03 87 93 19 07 ou au siège du club au : 06 32 57 68 39



## FOOTBALL CLUB DE HAM

2005, une année marquante pour le football club de Ham-sous-Varsberg

**60<sup>ème</sup> anniversaire** : Les statuts ont été officiellement déposés le 11 novembre 1945 au tribunal de Boulay. Pour fêter l'événement, un alléchant programme fut mis sur pied pour le week end du 15 août, avec des symboles forts :

- une après-midi réservée aux vétérans pour marquer la sagesse où seul le plaisir de la pratique a son importance.
- le challenge du Crédit Mutuel qui signifiait la compétition.
- la rencontre de gala : Réserve Pro du F.C. Metz contre la Réserve Pro de l'A.S. Nancy Lorraine, synonyme de haut niveau et d'exhibition.

**La montée de l'équipe** fanion en 1<sup>ère</sup> division de district, niveau qu'elle avait quitté 11 ans plus tôt, et le maintien de l'équipe 2 en 2<sup>ème</sup> division.

**Le jumelage** des équipes de jeunes avec le Football club de Porcellette, avec l'ambition de pérenniser cette association et permettre de faire évoluer la relève dans toutes les catégories d'âge.



## JUDO CLUB

Les judokas se sont rassemblés au dojo pour le dernier entraînement de la saison.

A l'issue de cet exercice, des diplômes de grades ont été remis par les entraîneurs, en l'occurrence: Jean Claude Poty, Philippe Schreiner, Raphaël Suler, Urbain Weiten.

Le premier magistrat de la commune, Guido Boutter, a également remis les diplômes et médailles aux lauréats des Mosellanes de judo sous le patronage du Conseil Général, à savoir:

**Médaille de platine** à Lucas Daré.

**Médailles d'or** à Sofiane Balahoua, Anaïs et Rudy Schreiner.

**Médailles de bronze** à Jules Jager.

Le président René Thomas a fait l'éloge de tous ces sportifs et a salué leur assiduité.

Les passages de grades en judo.

**Blanc-jaune** : Ilona Schreiner

**Jaune** : Arnaud François, Lucas Heymann, Elsa Reslinger, Charles Robinet, Styren Braun, Tristan Suler, Rudy Schreiner, Arnaud Samotys.

**Jaune-orange** : Cindy Hass, Clément Hinzelin, Manon Kepka, Anaïs Schreiner, Alexandre Schreiner.

**Orange** : Alexis Wagner, Sarah Heymann, Lucas Daré, Sofiane Balahoua, Jules Jager.

**Orange-vert** : Maxime Samotys.

**Vert** : Julien Reslinger, Mathieu Metzger, Thomas Kunca, Mathieu Daré.

Les passages de grades en jiu-jitsu.

**Ceinture marron** : Denis Wurtz.

**Ceinture verte** : Marc Wurtz, Nadia Wurtz, Laurence Schicharin.

**Ceinture jaune** : Béatrice Courtois, Océane Courtois, Cassandra Wurtz, Jessica Wurtz, Julie Crusem.



## U.N.P. de HAM S/S VARSBERG

Monsieur Chan Sang Chehn, président de l'association nationale des "Nung de France" a participé avec l'Union Nationale des Parachutistes de Ham-sous-Varsberg et environs à la commémoration de la bataille de Dien Bien Phu du 7 mai 1954 et à l'armistice du 8 mai 1945.

Au mois de juin, la section de l'UNP de Ham-sous-Varsberg a formé deux équipes pour participer au premier raid para du Vercors à Villard de Lans, près de Grenoble.

Ce raid international, organisé par l'UNP Isère, regroupait des équipes de différents pays : Suisse, Italie, Belgique et France et s'est déroulé dans le haut lieu de la résistance de la seconde guerre mondiale.

Durant ce raid, l'occasion a été donnée de signer le livre d'or de la chapelle de Valchevrière, unique vestige du village entièrement rasé en juillet 1944. Ce site historique national est devenu un lieu de mémoire.

L'UNP de Ham-sous-Varsberg s'est comportée honorablement, puisqu'une équipe s'est classée 4<sup>ème</sup> sur les treize équipes engagées.



# SOCIÉTÉ DES MINEURS ET TRAVAILLEURS DE HAM S/S VARSBERG



L'année 2005, nous a beaucoup marquée, suite aux décès de nos chers camarades, Marcel Weissreiner, François Deccker et surtout le décès tragique de notre dévoué secrétaire Edmond Rihm.

La société des mineurs et travailleurs a activement participé à l'embellissement de la commune.

Elle a ainsi contribué avec le service technique aux travaux de nettoyage de la grotte et repeint les trois statues: Sainte Barbe, Sainte Vierge et Sainte Bernadette.

La loco et la berline, placées à côté de la mairie et rappelant l'époque révolue de l'exploitation minière ont été remises en état et repeintes par des bénévoles qui sont vivement remerciés.

La société a également participé aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, à la brioche de l'amitié et à la sortie à Petite Rosselle.

C'est en effet avec un immense plaisir que nous rencontrons d'anciens collègues.

La société remercie la commune pour son aide financière ainsi que le Crédit Mutuel local.

Pour l'année 2006, nous nous efforcerons de respecter notre programme, voire de l'améliorer.

Les nouveaux sociétaires seront les bienvenus lors de notre assemblée générale le 12 janvier 2006.

Joyeux Noël et bonne année à tous.  
GLÜCK AUF

*Nous les enfants du charbon*

*Un siècle et demi s'est écoulé  
Les épreuves ne nous ont pas épargnés  
Les puits, les galeries, les tailles nous les avons creusés,  
Le charbon nous l'avons extrait sans jamais rechigner,  
Notre bravoure et notre témérité devront être citées,  
Dans cette aventure titanesque qui va se terminer,  
La mine et son dur labeur ont renforcé notre fierté,  
Que notre patronne nous protège encore pour l'éternité,  
Pour que la flamme que nous portons reste toujours allumée  
Continuons à perpétuer la légende du charbon,  
Qui a longtemps symbolisé notre métier.*

*Glück auf*

Tony Marzana  
78, chemin des corbeaux  
Ham-sous-Varsberg

# Calendrier

# des manifestations

## JANVIER

mercredi 11	AG Nanos	S
jeudi 12	AG société des Mineurs	S
jeudi 12	Ecole des Genêts	S
samedi 21	soirée club d'épargne Les Fauchés	P
samedi 21	soirée Amis de Lussac	S
samedi 29	soirée club d'épargne les Genêts	S

## FEVRIER

samedi 4	soirée club d'épargne le Square	S
dimanche 12	banquet société des Mineurs	S
samedi 18	soirée Line Dance Compagnie	P
samedi 18	tournoi football jeunes	G
dimanche 19	tournoi football jeunes	G
dimanche 19	fête club des Aînés	P
samedi 25	soirée carnaval Football club	S
samedi 25	tournoi football jeunes	G
dimanche 26	tournoi football jeunes	G

## MARS

dimanche 5	APEHV carnaval des enfants	P
vendredi 17	A.G Crédit Mutuel Vallée de la Bisten	P
dimanche 19	Nanos fête du Printemps	S
dimanche 25	soirée Judo club	S
jeudi 30	spectacle école des Genêts	S

## AVRIL

samedi 9	soirée club d'épargne Le Square	S
dimanche 30	80ème anniversaire pompiers	S

## MAI

samedi 6	banquet UNP	S
dimanche 7	marche à Lussac-les-Châteaux	P
mardi 30	USEP athlétisme	CS

## JUIN

samedi 4	tournoi football RCC	CS
dimanche 5	tournoi football RCC	CS
jeudi 8	USEP remise des prix de lecture	P
samedi 10	soirée club d'épargne le Square	S
dimanche 11	agility club Cynophile	P
dimanche 11	marche club d'épargne Les Genêts	P
dimanche 18	fête champêtre Amis de Lussac	M
samedi 24	raid Paras UNP	P
dimanche 25	fête scolaire école des Genêts	P
dimanche 25	marche club d'épargne Les Fauchés	P

- S = salle socio-culturelle
- G = gymnase
- P = privé
- M = Mairie
- CS = complexe sportif

## JUILLET

samedi 1	Américan Days club Line Dance	P
dimanche 2	Compagnie	P
dimanche 2	5° anniversaire Nanos	S
dimanche 9	sortie pédestre société des mineurs	S

## AOUT

mardi 15	challenge Crédit Mutuel Football club	S
----------	---------------------------------------	---

## SEPTEMBRE

dimanche 3	rallye Motos club	P
dimanche 10	journée du chien club Cynophile	P
samedi 16	soirée association Christ Roi	S
jeudi 21	AG Tennis club	S
dimanche 24	Nanos fête des vendanges	S

## OCTOBRE

dimanche 1	marche Crédit Mutuel	P
jeudi 5	réunion des associations et clubs	S
jeudi 12	AG Amis de Lussac	S
samedi 14	soirée Amicale des Pompiers	S
samedi 21	soirée UNP	S
samedi 28	soirée Motos club	S

## NOVEMBRE

samedi 4	AG chorale Sainte Cécile	P
samedi 4	soirée club d'épargne le Square	S
dimanche 12	fête familiale Nanos	S
vendredi 17	soirée Beaujolais Tennis club	P
samedi 18	soirée Line Dance Compagnie	P
dimanche 19	marché de Noël Joyeuses Rencontres	S
jeudi 23	remise des diplômes maisons fleuries	S
samedi 25	soirée Judo club	S
samedi 25	AG club d'épargne Les Fauchés	P
lundi 27	AG Joyeuses Rencontres	S
mardi 28	USEP activité handball	G
mercredi 29	USEP activité handball	G

## DECEMBRE

vendredi 1	USEP activité handball	G
dimanche 3	banquet Ste Barbe société des Mineurs	S
dimanche 3	ramassage des jouets Club Motos	P
samedi 9	AG club d'épargne le Square	P
samedi 9	AG UNP	P
dimanche 10	fête des aînés	P
samedi 16	SPA vin chaud	P
samedi 16	arbre de Noël RCC	S
dimanche 17	SPA vin chaud	P
dimanche 17	arbre de Noël Motos club	P
samedi 31	St Sylvestre Nanos	S

## Liste des associations de HAM-SOUS-VARSBERG

Amicale des Parents et Enseignants Jean Paul Becker	03 87 82 47 36	Club des Aînés" Les Joyeuses Rencontres" Josée Wypart	03 87 04 29 88
Amicale des Sapeurs Pompiers Marcel Pétain	03 87 82 30 92	Club des Motards Alain Brissard	03 87 57 35 72
Amicale Les Amis de Lussac Armand Gambis	03 87 82 38 33	Football Club Roger Filler	03 87 93 60 65
Anciens Combattants François Urbays	03 87 93 57 77	Judo Club René Thomas	03 87 93 14 82
Association Christ Roi Francine Jacques	03 87 82 31 72	Jujitsu Atemi Nadia Wurtz	06 86 79 26 86
Association Sportive du Gymnase de Ham Pierre Muller	03 87 93 76 43	Line Dance Compagnie Danièle Reppert	03 87 82 59 51
Billard club Debussy Joseph Brunetti	03 87 82 08 45	Sapeurs Pompiers Francois Agozzino	03 87 90 17 42
Chorale Sainte Cécile Pascal Fétique	03 87 93 18 35	Slovène Nanos Joseph Veluscek	03 87 93 16 87
Club Cynophile Jean Claude Filler	03 87 93 19 07	Société des Mineurs et Travailleurs Roland Boulanger	03 87 93 71 95
Club d'épargne Le Square Viviane Leseche	06 84 23 22 20	Tennis Club Pierre Muller	03 87 93 76 43
Club d'épargne Les Fauchés Jean Claude Bour	03 87 93 58 24	U.S.E.P. Jean Claude Dyllong	03 87 93 70 51
Club d'épargne Les Genêts Roland Biette	03 87 93 44 04	Union Nationale des Parachutistes Jean Francois Filler	03 87 82 25 79

# Les anciennes délibérations du Conseil Municipal

## Il y a 50 ans : 1955

Le conseil municipal constitué par : Albrecht Georges, Albrecht Auguste, Boutron Valentin, Faber Eugène, Fabick Edouard, Fischer Robert, Genevax Amédée, Harter Pierre, Kieffer Auguste, Lozniewski Léon, Muller Joseph, Oulerich Pierre, Rosenberger Robert, Rosenberger Edouard, Schuff Emile, Spitz Auguste, Wenner Pierre, s'est réuni 13 fois.

Le maire est Pierre Oulerich, Georges Albrecht est 1<sup>er</sup> adjoint, Edouard Rosenberger 2<sup>ème</sup> adjoint, Gilbert Albrecht employé. Les comptes - rendus du secrétaire de mairie, M. Raymond Keller, instituteur, sont consignés sur 26 pages d'un registre 27 - 36 cm.

Certaines réunions ont un ordre du jour assez conséquent, celle du 28 août est consignée sur 4 pages 1/2.

Le 6 novembre 1955 à 11h00, le CM s'est réuni pour attribuer 2000F à l'amicale des malades du sanatorium d'Abreschviller.

Il y a même eu une session extraordinaire le 23 octobre pour délibérer de travaux à réaliser.

La dernière réunion de l'année a eu lieu le 24 12 1955 à 14h00 avec 9 présents sur 17 élus.

Pour simplifier la lecture, nous allons reprendre les sujets abordés tout au long de l'année dans des paragraphes récapitulatifs tout en étant assez exhaustifs.

### Budget :

Le budget de fonctionnement de la commune était de 37 millions de Francs ce qui, converti en euros actuels fait 658 000 €. En 2004, il est de 867 000 €.

Pour transformer les francs de 1955 en Euros, il faut appliquer un coefficient multiplicateur de 0,0178.

Pour se fixer les idées et avoir quelques chiffres, citons :

	1955	2005
Frais de Téléphone	708 €	3791,26 €
Fêtes et Cérémonies	5 869 €	10 590,30 €
Bicyclettes pour l'appariteur	374 €	
Coût prévisionnel de l'école maternelle	284 000 €	
dont 60 000 € à la charge de la commune (1955).		

### Travaux :

Nous exposons les travaux réalisés ou en projet.

#### Ecole maternelle du centre :

- Achat de 3 jardins limitrophes au terrain communal, soit 7,4 ares pour 294 800F subventionnables.
- Le projet consiste en une construction de 2 classes avec annexes et 2 logements ; le Conseil Municipal s'engage à contracter un emprunt pour couvrir la part communale.
- Tous les détails du projet se trouvent dans le compte-rendu de la réunion du 28 août, il s'agit d'une construction type agréée des architectes Bercier - Ochs - Pitet et Voltz.

#### Groupe scolaire de la cité :

- Vote d'un crédit de 6 471 780 F pour faire face aux dépenses résultant de la construction du groupe scolaire de Ham Cité.



- Lors de la réunion du 11.05, le Conseil Municipal, tout en approuvant et tenant compte des réserves figurant sur les procès verbaux de réception provisoire, accepte les travaux effectués par les entreprises. Suivent les noms, adresses et travaux effectués par 12 entreprises dont une pour la fourniture et l'équipement d'une station biologique !

#### Aménagement de la mairie :

- Signature de marché avec 5 entreprises :
 

Travaux de plâtrerie	436 695 F
Charpente, couverture, zinguerie	226 570 F
Menuiserie	1 053 705 F
Electricité	105 000 F
Peinture	313 582 F
<b>Total de 2 135 552 F</b>	<b>soit 38 000 €</b>

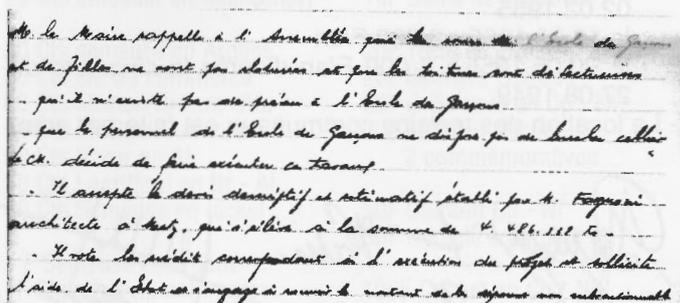
Les travaux sont financés par un emprunt de 3 000 000 F, le restant sera affecté au curage de la Bisten et des travaux d'électrification.

#### Ecole des filles :

CM du 23 octobre

- Vu l'accroissement constant des effectifs, il y a lieu de créer une troisième classe de filles à Ham cité, le Conseil Municipal s'engage à prendre en charge les dépenses nécessaires.
- Marché de 1 158 273 F pour exécuter l'enduit à l'école des filles et clôtures de l'école des filles et de l'école des garçons. ( Du centre)

Le 24 décembre, nouvelle délibération sur le sujet :



#### Voiries :

Suite à la promulgation de la loi du 3. 4. 1955, le Conseil

Municipal demande une indemnisation des dommages subis par la voirie communale du fait de la guerre et de l'occupation. Le règlement se fera par titres, il s'agit d'une somme de 379 500 F.

Toujours dans le cadre de cette loi, le CM décide de demander des subventions pour des travaux d'aménagement pour la circulation urbaine afin d'équiper la rue de l'église pour un montant estimé de 23 500 000 F.

Au sujet des dommages de guerre, notons ici que le conseil municipal a décidé lors de sa réunion du 13.02.1955 que les décisions concernant la classification et l'indemnisation de dommages de guerre ne seront pas affichées publiquement.

#### Travaux sur le réseau électrique :

Il s'agit de travaux d'amélioration de l'éclairage public :

- Rue de la gare .....77 550 F
- Route de Diesen .....89 688 F

Mais aussi d'extension de réseau : pour 883 801 F

- Ham cité Chemin des Corbeaux
- Route de Diesen
- Route de Guerting
- Route de Porcellette ( Vers l'immeuble Dauphin et l'immeuble Karp) c'est-à-dire les actuelles Impasse des œillets et Rue des Roses.

#### Travaux à l'Eglise :

Le Conseil Municipal vote un crédit de 300 000 F soit 5 340 € pour subvenir aux frais entraînés par les réparations de l'Eglise paroissiale. A ce sujet vous pouvez consulter le Bulletin Municipal de 1998 à la page 27.

#### Dépenses et frais de Personnel :

- Au dernier recensement ( 1954), la population de la commune est de 2523 habitants, l'indemnité du maire passe donc à 120 000 F/an soit 2 136 €, alors que l'indemnité des deux adjoints est fixée à 30 000 F chacun soit 634 €/an.
- Le commis d'administration ( l'employé du bureau) conformément à la réglementation et après cumul de plusieurs éléments est rémunéré à 355 000 F/an soit 527 €/mois.
- Le secrétaire de mairie se voit attribuer 286 400 F/an soit 425 €/mois.
- Le Conseil Municipal décide de fixer le salaire du « chauffeur » du groupe scolaire de Ham cité à 10 000 F/mois soit 178 €/mois.
- 5 000 F/an pour les sonneries civiles soit 7,5 € / mois.
- 1 722 F correspondent à la part communale versée aux agents recenseurs soit 30 €.
- 6 000 F soit 107 € pour le percepteur qui élabore le budget.

#### Recettes :

Sans entrer dans les détails des budgets, notons que le Conseil Municipal a délibéré :

- Trois fois sur le droit de licence des débits de boisson,  
le 18.02.1955 : 12 000 F/an d'après la circulaire du 02.02.1955  
le 13.03.1955 : 3 000 F/an  
le 20.06.1955 : 3 000 F/an d'après la circulaire du 27.08.1949
- La location des terrains communaux est faite par adju-

dication au plus offrant le 17 mars 1955.

- Le 28.08.1955 le CM accepte les prévisions des coupes et le devis des chemins pour la forêt communale de Ham-sous-Varsberg pour l'exercice 1956. ( Pas de chiffres)

#### Dépenses diverses :

- Attribution d'aides judiciaires.
- Couverture de frais d'enterrement.
- Subvention à l'Amicale des malades du sanatorium d'Abreschviller. (2 000 F)
- Dépenses occasionnées par la fête de la St Nicolas : 64 200 F soit 1 150 €.
- 5 000 F pour « l'érection d'un mémorial de la déportation au Struthof. »
- Avance de 100 000 F remboursables suivant les disponibilités budgétaires au Syndicat Intercommunal des Eaux en vue de faire face aux frais d'acquisition de terrain, de notaire et d'arpentage.
- Subvention de 24 000 F à la clique des Sapeurs Pompiers, « cette société présente une activité qui présente un intérêt incontestable pour une grande partie des habitants de la commune ».

#### Divers :

Syndicat fluvial de la Bisten ;

- Désignation de M. Pierre Oulerich et Valentin Boutron comme nouveaux délégués au SFB.
- Dans sa réunion du 4.6.1955, M. le maire porte à la connaissance de l'assemblée la délibération du comité directeur du Syndicat Fluvial de la Bisten prise en séance du 25.2.1955 :
- la participation de la commune de Ham-sous-Varsberg pour le curage de la Bisten s'élève à 501.164 F. Le conseil considérant que la situation financière de la commune ne permet pas de financer la quote-part qui lui est demandée, soit 501 164 F, demande que le syndicat contracte un emprunt à long terme pour couvrir cette dépense.
- dans sa réunion du 15 octobre le Conseil Municipal charge le maire de réaliser des emprunts, l'un d'eux couvrira les frais entraînés par le curage de la Bisten.

#### Lait dans les écoles :

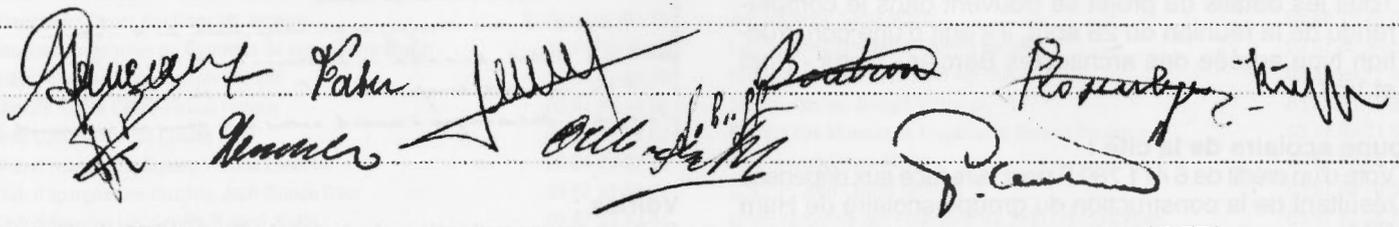
Le Conseil Municipal décide de faire fournir le lait à parts égales par la laiterie Becker à Ham-village et la laiterie Freytag à Ham-cité ; il décide en outre d'acheter le nombre de gobelets de 1/5 nécessaires ainsi qu'un bac de réchauffage par école.

Il alloue par ailleurs un crédit de 132 460 F pour les frais d'acquisition de matériel pour la distribution de lait aux enfants des écoles. Ce crédit est couvert par une subvention de la caisse départementale scolaire.

#### Nom de rues :

Pour finir revenons sur les noms de rues présentés page 24 du Bulletin Municipal 2004. Certains noms n'avaient pas été suivis d'effet et pour cause ; le 16.1.1955 le Conseil Municipal décide de conserver leurs dénominations aux « Chemin des Corbeaux » et « Chemin de Riveling » et dénomme la rue Diesen - Creutzwald « Rue Abbé Cavélius ».

La signature de certains conseillers :



# Le monnayage du 20ème Siècle dans notre Village

Monnaie après monnaie, la numismatique reflète l'histoire de la nation. Il en est de même pour les billets. Pour l'heure restons-en aux pièces qui, dans les anciens temps, étaient frappées en métaux précieux et représentaient la valeur réelle. La rupture avec les temps anciens et le XX<sup>ème</sup> siècle n'a pas eu lieu en 1900, mais en 1914 avec la fin du franc or. La monnaie n'est plus un étalon réel.

Pendant l'entre-deux guerres, les tentatives de restauration d'une France stable et forte aboutissent à des frappes de l'Etat Français au type de la francique en aluminium. Les métaux vils et les faciales dévalués de l'après guerre symbolisent une France qui se cherche et chancelle.

Avec l'instauration du nouveau franc, la France de De Gaulle s'identifie aux trente glorieuses ( La période faste de 1945 à 1975) concrétisées par des frappes en argent. La crise et le retour de l'inflation provoquent l'augmentation des valeurs faciales et la diminution des diamètres.

Les dernières frappes en argent pour les pièces destinées à la circulation datent de 1969 pour les 5F, 1973 pour les 10F, 1979 pour les 50F, 1997 pour les 100F, rappelons que les 5, 10 et 50F ont été démonétisés par décret en 1980.



Ci-dessus les trois pièces en Argent démonétisées en 1980.

Revenons à la nouvelle Vème république créant le nouveau franc. Le type du nouveau franc en nickel est la semeuse d' Oscar Roty, la même que celle qui était présente sur les pièces de 1 et 2 francs au début du siècle (frappes de 1898 à 1920) en argent. La semeuse, symbole de la France agricole, d'un classicisme sans emphase, empreinte de grâce et de naturel, devait figurer sur notre monnaie jusqu'à la disparition du franc. Ce type monétaire est le seul qui fasse jonction directe entre le franc et l'euro puisqu'il se retrouve sur les 10, 20 et 50 cents, à peine transformés au goût du jour. Dans les esprits, la monnaie française s'identifie toujours à la Semeuse. Les porte-monnaies des dernières générations ont vu passer de très nombreuses variétés de pièces.

De 1900 à 1918 les pièces allemandes ;

De 1918 à 1940 les françaises.

De 1940 à 1944 à nouveau les allemandes.

De 1945 à 2001 les françaises, suivies en 2002 par l'Euro.

A noter que de 1954 à 1960 avec les derniers anciens francs, il y avait les 4 sarroises.

## - Les Pièces françaises :

Rien que pour les pièces françaises, nous en avons dénombré 107 différentes pour 14 valeurs.

Pièce	1 cts	2 cts	5 cts	10 cts	20 cts	25 cts	50 cts	
Nb	2	1	6	8	5	5	7	
Pièce	1 F	2 F	5 F	10 F	20 F	50 F	100 F	14 valeurs
Nb	11	11	11	16	6	2	16	107 pièces

Ceci sans compter les variétés et les frappes peu courantes. On pourrait rajouter les 3 pièces courantes en or (10F Marianne – 20F Marianne, tranche : Dieu protège la France et 20F Marianne, tranche : Liberté Egalité, Fraternité)

Récapitulatif des pièces françaises répertoriées :

1 Ct Dupuis en bronze	1F Bazor Aluminium
1 Ct épi en inox	1F Semeuse Ni
	5 commémoratives
2 Cts Dupuis en bronze	
5 Cts Dupuis en bronze	2F Semeuse Argent
5 Cts Lindauer Gd module	2F Ch. Du commerce
5 Cts Lindauer Pt module Cu-Ni	2F Morlon Bronze - Alu
5 Cts Lindauer Pt module Maillechort	2F Morlon Aluminium
5 Cts épi en inox	2F Bazor Aluminium
5 Cts Marianne en cupro nickel	2F France libre Cu - Ni
	2F Semeuse Ni
	4 commémoratives
10 Cts Dupuis en bronze	
10 Cts Lindauer en cupro nickel	5F Bazor en Ni
10 Cts Lindauer en maillechort	5f Lavrillier en Ni
10 Cts état français Gd module en Zn	5F Lavriller en Bronze - Alu
10 Cts état français Pt module en Zn	5F Pétain en Cu - Ni
10 Cts Lindauer Gd module en Zn	5F Lavriller en Aluminium
10 Cts Lindauer Pt module en Zn	5F Semeuse en argent
10 Cts Marianne en cupro nickel	5F Semeuse en Cu - Ni
	3 commémoratives
20 Cts Etat français type 20 en Zn	
20 Cts Etat français type 20 en Fe	10F Turin en argent
20 Cts Etat français type vingt en Zn	10F Turin Cu - Ni Gr Tête
20 Cts Lindauer en zinc	10F Turin Cu - Ni Pt Tête
20 Cts Marianne en cupro nickel	10F Guiraud Cu - Ni
	10F Hercule en argent
25 Cts Patey 1903	10F Mathieu en Cu - Ni
25 Cts Patey 1904 et 1905	7 commémoratives
25 Cts Lindauer en Nickel	10F République en Ni
25 Cts Lindauer en Cu - Ni	10F R Schumann en Ni
25 Cts Lindauer en Maillechort.	10F Génie de la Bastille
50 Cts semeuse en Argent	
50 Cts ch. du commerce	20F Turin en argent
50 Cts Morlon Bronze- Alu	20F Georges Guiraud
50 Cts Morlon Aluminium	20F G Guiraud en Cu - Ni
50 Cts Bazor en Al	20F Mont St Michel
50 Cts Lagriffoul en Br - Al	2 commémoratives
50 Cts Semeuse en nickel	
	50F Guiraud Cu - Ni
	50F Hercule en argent
1 F Semeuse en argent	
1F Chambre du commerce	100F Cochet en Cu - Ni
1F Morlon bronze - Alu	100F Panthéon en argent
1F Morlon Aluminium	14 commémoratives en Ag

## Les Monnaies de Nécessité

Il s'agit d'une monnaie de substitution émise par une autorité pour pallier au manque de pièces officielles au lendemain de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. L'Etat intervient pour autoriser un certain nombre d'organismes à émettre des espèces métalliques : chambres de commerce et d'industrie, groupements de commerçants, municipalités, pour subvenir au besoin de pièces divisionnaires, car les pièces officielles d'argent avaient été thésaurisées pendant la guerre.

A Ham on dénommait ces pièces « Notgeld »

Voici quelques modèles de la très proche région : Creutzwald, Saint Avold, Merlebach, Bouzonville



## Les Monnaies Sarroises

Après la première guerre mondiale et jusqu'en 1935, la Sarre fut rattachée économiquement à la France. Aucune monnaie ne fut frappée durant cette période. De 1948 à 1957, cette région très industrielle, fut une seconde fois rattachée à la France en réparation des dommages de guerre.

Lors du référendum du 23 octobre 1955, la population sarroise choisit d'être rattachée à l'Allemagne

Les pièces de 10 – 20 et 50F furent frappées en France au millésime 1954, la 100F en 1955 (elle fête cette année son cinquantenaire !...)

Ces pièces circulaient dans nos porte-monnaies et avaient cours comme les françaises

Ci dessous un comparatif des pièces françaises et sarroises.



## Les Monnaies Allemandes

Empire Allemand : jusqu'en 1918

Peut-être avez-vous trouvé au fond d'un tiroir quelques pièces du début du siècle ? Rien de plus normal, c'étaient elles qui remplissaient les poches de nos parents, grands-parents ou encore arrière-grands-parents.

Nous allons vous présenter succinctement les pièces frappées

après 1900..

- 1 pfennig : en cuivre 1901 à 1916, en Aluminium 1916 à 1918
- 2 pfennig : en cuivre 1904 à 1916
- 5 pfennig : en cupro-nickel 1901 à 1915, en fer 1915 à 1922
- 10 pfennig : en cupro-nickel 1901 à 1916, en fer 1915 à 1922 en zinc 1917 à 1922
- 25 pfennig : en nickel 1909 à 1912
- 50 pfennig : en argent 1900 à 1903
- 1/2 Mark : en argent 1905 à 1918
- 1 Mark : en argent 1901 à 1916

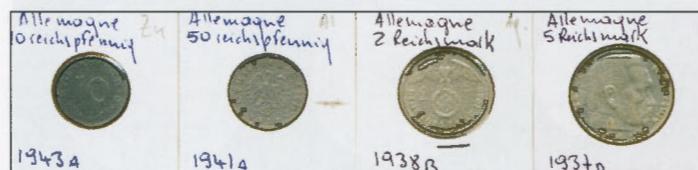


## IIIème Reich 1940-1944

Les pièces apparues chez nous pendant la seconde guerre mondiale se trouvent plus fréquemment.

Nous avons :

- 1 Reichspfennig en bronze 1936 à 1940, en zinc 1940 à 1945
- 2 Reichspfennig en bronze 1936 à 1940
- 5 Reichspfennig en bronze-alu 1936 à 1939, en zinc 1940 à 1944
- 10 Reichspfennig en bronze-alu de 1936 à 1939, en zinc de 1940 à 1945
- 50 Reichspfennig en alu 1935, en nickel 1938 et 1939, en aluminium 1939 à 1944
- 1 Reichsmark en nickel 1933 à 1939
- 2 Reichsmark en argent Type Eglise Type Hindenburg+ Swastica
- 5 Reichsmark en argent Type Eglise, Type Hindenburg et Type Hindenburg + Swastica



Espérons que cette présentation a été enrichissante ; sans doute vous a-t-elle rappelé beaucoup de souvenirs et peut-être même donné l'âme d'un numismate et des envies d'aller fouiller dans les boîtes à pièces qui traînent dans chaque foyer.

- Références :
- Le Franc V Les Monnaies 1795-2003
  - Monnaies Françaises V Gadoury 1789-2001
  - Le Nouveau Franc 1959-2001 N° Spécial de Numismatique et Change Novembre 2001.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au club philatélique et numismatique de Falck et environs. M. Joseph RONDINI – Ham-sous-Varsberg.

ESPACE COIFFURE

# SERGIO BOSSI

LA COMPLICITÉ EN PLUS

24, rue de Diesen  
57 150 CREUTZWALD  
Tél. 03 87 93 11 74  
[www.sergiobossi.fr](http://www.sergiobossi.fr)

107, rue de Creutzwald  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 03 87 94 65 58

SHOP  
COIFFURE

FRANCE  
CREUTZWALD

Le spécialiste de la vente d'accessoires  
et de produits professionnels de Coiffure

N°1 des distributeurs de proximité

# Infos diverses

## ARRÊTÉ MUNICIPAL relatif aux bruits de voisinage

Ci-dessous les principaux articles qui devront permettre à tous les habitants de la commune de vivre en bonne entente.

### Articles :

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies électriques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- les dimanches et jours fériés de 9 h 30 à 12 h 00.

- Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Les propriétaires de chiens doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive : les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptés en conséquence.

- Les propriétaires, directeurs, gérants ou exploitants d'établissements ouverts au public tels que cafés, bars, restaurants, cinémas, théâtres, discothèques, bals, salles des fêtes, salles de spectacles et salles de sport, doivent prendre toutes les mesures utiles pour que les bruits et notamment la musique émanant de ces locaux et ceux qui sont liés à leur exploitation ne soient à aucun moment gênants pour les habitants du même immeuble, des immeubles mitoyens et du voisinage. Ces prescriptions s'appliquent également aux responsables des clubs privés et aux organisateurs de soirées privées. Les cris et tapages nocturnes, notamment à la sortie des spectacles, bals ou réunions sont interdits.

- Des dérogations individuelles ou collectives pourront être accordées par le Maire lors de circonstances particulières telles que manifestations commerciales, culturelles, sportives, fêtes et réjouissances.

- La Fête Nationale du 14 juillet, la Fête de la Musique, la fête patronale et le jour de l'An font l'objet d'une dérogation permanente.

## Démarches à réaliser en cas de changement d'adresse

Démarches facultatives : changement d'adresse sur :

- la carte d'identité
- le passeport
- le permis de conduire

Démarches obligatoires :

changement d'adresse sur : la carte grise à effectuer gratuitement à la Sous-préfecture

**Nouveau :** en vous connectant au portail :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) vous pourrez passer par le guichet unique du changement d'adresse et indiquer en une seule fois vos nouvelles coordonnées à l'ensemble des organismes publics ou parapublics.

**Allo,  
service public**

La première **réponse**  
à vos **questions**  
**administratives**

▼

 **3939**

■ 0,12 €/min TTC à partir d'un poste fixe ■

Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h  
et le samedi de 9 h à 14 h

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

 **3250**

- 1 Toutes les météo départementales jusqu'à 7 jours et Outre-mer
- 2 Météo des villes
- 3 Météo plage et mer
- 4 Météo montagne
- 5 Météo internationale

Accès direct aux prévisions du département XX : 0 892 68 02 XX  
XX = numéro du département

0,14 euro TTC/min d'un poste fixe



## Animation en faveur des animaux

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, le moto-club « Les Gueules Noires » de Ham, sous la conduite de Patricia, Choky et Jessica, a organisé sa manifestation dans la rue de l'école et récolté la somme de 2442,51€ reversée à la SPA de Forbach. Tous les bénévoles, ainsi que la municipalité, l'UNP et tous nos visiteurs sont vivement remerciés pour leur générosité et aide en faveur de nos amis les bêtes.

Pour la 6<sup>ème</sup> année nous espérons à nouveau vous voir très nombreux.

Laisses, couvertures, produits d'entretien pour animaux, croquettes etc... seront les bienvenus. Merci à vous tous ! Les « Gueules Noires » et les bénévoles.

### Nos amis les chiens !

Rien de plus normal pour un propriétaire de chien d'aller faire prendre l'air à son toutou ! Attention néanmoins aux crottes indésirables sur les trottoirs, les propriétés privées et les espaces verts communaux. Les propriétaires, ainsi que les ouvriers communaux ont souvent des surprises fort désagréables ! Un peu de civisme, et tout un chacun sera gagnant...

## Halloween



Les sorcières avaient envahi les rues pour quémander des bonbons le lundi 31 octobre à la tombée de la Nuit

## Concert de l'Ensemble Vocal du Conservatoire de Sarreguemines et de la Chorale Sainte Cécile de Ham en l'église St LAMBERT le 03 avril 05



## PLAN CANICULE

Préservez votre santé et aidez les personnes fragiles qui vous entourent. Il y a toujours autour de nous une personne âgée isolée qui peut être dans une situation d'inconfort, voire en danger à cause de la chaleur.

## QUELQUES CONSEILS POUR AFFRONTER LA CANICULE

### Protégez-vous de la chaleur.

- . Evitez les sorties et les activités aux heures les plus chaudes (généralement entre 12h et 16h) et plus encore les activités physiques : sports, jardinage, bricolage...
- . Si vous devez sortir, restez à l'ombre. Portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de couleur claire. Emportez avec vous une bouteille d'eau.
- . Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
- . Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrez-les la nuit, en provoquant des courants d'air.

### Rafraîchissez-vous.

- . Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches.
- . Si vous ne disposez pas d'une pièce fraîche chez vous, rendez-vous et restez au moins deux heures dans des endroits climatisés ou, à défaut, dans des lieux ombragés ou frais à proximité de votre domicile (par ex. un supermarché).
- . Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette.

### Buvez et continuez à manger.

- . Buvez le plus possible, même sans soif, eau, jus de fruit...
- . Ne consommez pas d'alcool.
- . Mangez comme d'habitude, au besoin en fractionnant les repas, de préférence des fruits et des légumes (sauf en cas de diarrhée).

### Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

- . Surtout si vous prenez des médicaments, ou si vous ressentez des symptômes inhabituels.

### N'hésitez pas à aider et à vous faire aider.

- . Demandez de l'aide à un parent ou à un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise.
- . Informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes, de votre entourage et aidez-les à manger et à boire.

**SI NOUS SOMMES TOUS SOLIDAIRES, TOUT IRA POUR LE MIEUX.**

## Seiwach's Kridz restaurée

Le calvaire anciennement dénommé «Seiwach's Kridz» dont nous vous avons parlé dans le bulletin 2004 à la page 31, a été rénové et a trouvé son emplacement dans un cadre de verdure. Bravo à Pascal pour le travail accompli !



## Marché de Noël des « Joyeuses rencontres » dans la salle socioculturelle



## La Distillation, entre Tradition et Réglementation

Produire son eau de vie à partir des fruits de son verger est une tradition. Guerting est le pays du Kirsch, mais à Ham-sous-Varsberg on sait faire depuis des générations la mirabelle de Lorraine.

La consommation d'eau de vie représente 0,15% de l'alcool consommé en France, donc une partie infime. Le fait de laisser quelques privilèges aux bouilleurs de Cru permet « La relance Fruitière » et la conservation du patrimoine arboricole.

### La Législation en vigueur :

Le dispositif voté par les députés date d'avril 2004 ; tout propriétaire d'un verger ou d'arbres peut distiller les fruits de sa récolte. Il bénéficie d'une exonération de 50% des droits sur les dix premiers litres d'alcool pur par an, soit au tarif actuel de 7,25 €/l au lieu de 14.5 €/l. En contrepartie, la franchise accordée sur les dix premiers litres d'alcool pur, instituée par la loi du 28 février 1923 et abolie par l'ordonnance du 30 août 1960, prendra fin le 31 décembre 2007. A cette date, si aucune autre disposition n'est prise, la réglementation actuelle restera en vigueur, soit une exonération de 50% sur les dix premiers litres d'alcool pur par an pour tout le monde.

### Comment s'y prendre ?

Dans certains villages il existe encore des alambics communaux et il faut distiller et effectuer soi-même les formalités administratives ; ce n'est pas le cas à Ham-sous-Varsberg. Pour nous, deux possibilités se présentent, soit vous vous adressez à un syndicat arboricole comme celui de Guerting ou à une distillerie artisanale comme celle de Varsberg. La procédure reste la même.

### La Fermentation :

- Il faut cueillir les fruits bien mûrs, juste avant que les oiseaux ne viennent se servir.
- Les fruits sont versés dans un tonneau bien propre

de préférence en matière plastique. Le tonneau doit être rempli le plus rapidement possible pour avoir une fermentation homogène, les fruits de bonne qualité sans moisissure ni pourriture. Pour les fruits à pépins il faut les broyer et rajouter de l'eau au départ, parfois jusqu'à 40% de la charge de façon à avoir une mixture que l'on arrive à remuer. Laissez environ 25 cm entre les fruits et le haut du fût.

- Attendre 2 à 3 jours pour que la fermentation débute, des bulles de gaz carbonique se dégagent. Remuer et écraser les fruits une fois tous les 2 jours pour homogénéiser. Le niveau monte dans le fût, il ne faut pas qu'il déborde ! Au bout de 10 jours env. il n'y a pratiquement plus de dégazage et le moût se présente sous forme liquide avec une croûte de 5 à 10 cm d'épaisseur.
- Ne plus toucher, laisser reposer le fût dans un endroit sans courant d'air et sans variation de température, recouvert d'une toile de jute et non fermé car la fermentation continue. La température doit être supérieure à 15°C tout au long de l'opération.
- Si jamais la croûte descend dans le liquide, il faut distiller le plus rapidement possible.
- Prendre rendez vous chez le distillateur, car après 3 à 4 semaines en été (cerises - mirabelles) ou 6 à 7 semaines en automne (Piores-quetsches), la fermentation est pratiquement terminée et l'on peut distiller.
- Le distillateur vous fournira les bidons pour transporter votre matériel à la distillerie au jour et à l'heure convenus.
- Au moment de transvaser votre fût dans les bidons, il faut éliminer la croûte qui contient des produits oxydés qui peuvent donner un mauvais goût à l'eau de vie.

Note : Il est interdit de chaptaliser votre moût, c'est-à-dire d'y rajouter du sucre. Les anciens mettaient parfois entre 2 et 8 Kg de sucre semoule par hectolitre de fruits !

### L'inscription :

- Le syndicat distille uniquement pour ses membres, le distillateur pour tout le monde.
- Pour s'inscrire il faut être propriétaire et fournir le N° de la parcelle.

- Déclarer la nature et la quantité de matière première. Les formalités administratives vis à vis des douanes vous seront expliquées par le distillateur qui se charge des déclarations auprès de l'antenne d'Ennery 57365.

#### La Distillation :

- Pour la distillation il faudra fournir le bois nécessaire au chauffage de l'alambic, c'est à dire 3 à 4 sacs de feuillu, pas de résineux. En morceaux de 30 à 40 cm et de 10 cm de diamètre.
- L'alambic contient en moyenne 160 litres de fruits, il n'est pas obligatoire qu'il soit rempli pour lancer une distillation. Les cerises font de la mousse et il faut charger l'alambic un peu moins.
- La distillation d'un alambic dure environ 3 à 4 heures.
- En principe vous allez récupérer pour 1 hectolitre de fruits
 

- Mirabelles	5 l d'alcool pur soit 10 l d'eau de vie	
- Cerises	4.5	9
- Quetsches	4	8
- Prunes	3	6
- Poires	1.5	3
- Pommes	1.5	3
- L'eau de vie sera ramenée entre 48 et 52° d'alcool, selon vos préférences.
- Le transport de l'alcool est réglementé, il faudra respecter la date, l'heure avec le véhicule déclaré pour ramener votre production à votre domicile.

#### Les Tarifs :

Au Syndicat :

- 1 alambic 18 €
- 1/2 alambic 9 €
- Inscription pour un nouvel adhérent 24 €
- La cotisation annuelle 6 €  
à régler pour fin octobre, même si on ne distille pas.
- La taxe est de 7.25 € par litre d'alcool pur jusqu'à 10 l puis 14.50 €/l d'alcool pur.

A la distillerie artisanale :

- tarif par litre d'eau de vie
- la taxe comme ci-dessus.

Un petit calcul vous permet de voir que si vous distillez occasionnellement 160 litres de mirabelles vous pouvez compter sur 16 litres d'eau de vie et il vous en coûtera 6,7 €/l au syndicat et 5,6 €/l à la distillerie. Si vous distillez régulièrement 160 l de mirabelles pendant dix ans ce sera 5,3 €/l au syndicat et 5,6 €/l à la distillerie artisanale.

Si les fruits sont achetés, vous pouvez également distiller, vous serez redevable de 14,5 € par litre d'alcool pur et ce dès le premier litre.

Si vous êtes décidé à vous lancer dans l'entreprise  
« Bonne réussite et consommez avec modération au moment opportun »

#### Remerciements :

- Albert DORKEL, François ULLMER, Eugène SCHWARTZ, les transmetteurs de la tradition.
- M Sylvain MAYER, président du syndicat des arboriculteurs de Guerting et environs  
Tél 03 87 82 44 20
- M Richard GRANSCHAWILLY à Varsberg  
Tél 03 87 82 11 13 à qui le Council for European Promotion a délivré un diplôme européen pour sa « Poire Williams » et sa « Mirabelle »

Les deux derniers cités sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

- Vous pouvez également vous adresser au syndicat des arboriculteurs de Porcelette qui a une section à Ham-sous-Varsberg.



## Distillerie Artisanale GRANSCHAWILLY



4, rue de l'église - 57880 VARSBERG

Tél. 03 87 82 11 13

(Location d'appartements prévue pour septembre)

# Maisons fleuries 2005

## JURY DES MAISONS FLEURIES 2005

Le jury, composé de 8 personnes, a parcouru sous le soleil les différentes rues de la commune samedi, le 23 juillet 2005. Il fallait noter les 67 participants au concours municipal des Maisons Fleuries et ce n'était pas facile. Cette année encore il y avait tant de belles compositions, de variétés de plantes, de fleurs et de couleurs que départager les maisons, immeubles collectifs et commerces n'était pas évident. On pouvait aussi admirer au passage les immeubles qui ne participent pas au concours mais qui contribuent également à faire de Ham une commune où il fait bon vivre. Nos vifs remerciements aux participants et aux habitants que nous encourageons à continuer d'embellir le village et bienvenue à de nouveaux participants qui souhaiteraient concourir en 2006.



Jury 2005

## REMISE DES DIPLÔMES DU 24 NOVEMBRE 2005

Les lauréats du concours municipal des Maisons Fleuries sont :

### En catégorie Maisons et Jardins :

Mmes ANDOLFI Nicole, HABERKA Emilienne, BOUTTER Marie-Anne, HARTER Marie-Madeleine, MULLER Anne-Marie, WAGNER Alice, M.DYLLONG Jean-Claude, Mmes SPEICHER Jacqueline, HAUTER Marie, BOULANGER Marie.

### En catégorie Fenêtres et Balcons :

Mmes BAUER Marie-Paule, BORR Brigitte.

### En catégorie Immeubles collectifs :

Mme SCHREIBER Brigitte.

### En catégorie Commerces :

OBJECTIF COIFFURE.

La commune s'est vu décerner le 3<sup>e</sup> prix d'arrondissement dans la catégorie VI (de 1001 à 4000 habitants)

Lors de la remise des diplômes aux lauréats, l'accent a été mis sur le dévouement des agents du service technique qui, tout au long de l'année, s'efforcent de maintenir les îlots de la commune propres et beaux mais également sur le dévouement des bénévoles qui font du centre ville un lieu accueillant de par leurs plantations diverses et variées. Qu'ils soient vivement remerciés.

C'est sous les applaudissements que les lauréats se sont vu remettre leur diplôme. Mais comme toujours la municipalité a récompensé lauréats et participants. Cette année ils ont emporté un poinsettia, des chocolats et une photo de leur maison, immeuble ou commerce. Un pot de l'amitié a clôturé la soirée qui s'est révélée fort agréable.

Encore un grand merci à tous et nous invitons tous les habitants de Ham-sous-Varsberg à maintenir toute l'année le même climat d'amitié.



Remise des diplômes à Ham.



Prix d'arrondissement à Nicole et Jean-Claude Andolfi.

# Fêtes et traditions

## Noces d'or



**HENN Fernand – SPANG Germaine**  
Mariés le 28 Janvier 1955



**MERELLI Battista – MAURIZIO Eleonora**  
Mariés le 10 Février 1955



**ZULIAN Giovanni – CESCO Ida**  
Mariés le 12 Avril 1955



**WERKLE Guillaume – HILD Thérèse**  
Mariés le 15 Avril 1955



*Félicitations !*

**SCHMAL Hubert – EHL Marie-Joséphine**  
Mariés le 18 Avril 1955



**SCHNEIDER Théodore – ESSE Arnette**  
Mariés le 27 avril 1955



**WEBER Gaston – ESSE Georgette**  
Mariés le 13 Juin 1955



**OLIER Hubert – SPITZ Félicie**  
Mariés le 14 Novembre 1955

**TILLY Paul – SCHOENHER Marthe**  
Mariés le 15 Avril 1955

**MULLER Alphonse – HOLEMSKI Ursula**  
Mariés le 1 Juin 1955

**JEROME Marcel – TAVCAR Jeanne**  
Mariés le 16 Mai 1955

**MOULLA Rabah – AIT-BOUALI Djohra**  
Mariés le 12 Août 1955

## Noces de diamant



**ALBRECHT Edouard – MAYER Anne Marie**  
Mariés le 27 Août 1945



**GLAVAC Louis – LAGRANGE Marie**  
Mariés le 30 Novembre 1945

## Nonagénaires



**90 ANS - HIEGEL née FABICK Catherine**  
Née le 20 mars 1915



**95 ANS - ROBINET née JÄGER Catherine Irma**  
Née le 04 décembre 1910



**90 ANS - LOZNIIEWSKI née ROFFE Berthe**  
Née le 05 mai 1915

**90 ANS - GLAVAC née SUSS Elvire**  
Née le 08 juillet 1915

# La Fête des Aînés 2004



## Inauguration de la Place du 27 novembre 1944



## Remise du drapeau des Anciens Combattants à la Mairie



Après la cérémonie du 11 novembre, M. François Urbays, président des Anciens Combattants a remis leur drapeau datant de 1920 à M. le Maire.



La crèche- symbole de Noël

# 11 novembre 2005

En 2005, seuls 6 « poilus » de la « Grande guerre » peuvent encore en témoigner ! Dans toute la France a été commémoré le 87e anniversaire de l'Armistice de la guerre de 1914-18, qui s'est soldée par la mort de 9 millions de personnes.

Après la messe célébrée à 10h30 par l'abbé François Thomen, toute l'assemblée s'est rendue en défilé au monument aux morts derrière les porte-drapeaux, les Sapeurs pompiers, l'Union Nationale des Parachutistes, la société des Mineurs, les anciens combattants et les enfants des écoles accompagnés des enseignants.



# État civil 2004

## NAISSANCES

20 février : CERANTO Naomie  
27 février : ZETTL Nicolas  
28 février : AKYOL Elif  
23 mars : HASS Marion  
25 mars : WEBER Larry  
20 avril : MERZAQ Achraf  
05 mai : LAROUSSE Jawad  
21 mai : HASS Marion  
09 mars : PLESZAK Théo  
15 juillet : VELUSCEK Théo  
16 juillet : BURTIN Thylane  
23 juillet : ACHARID Abdelmodhil  
09 août : TRUSSARDI Elsa

09 août : MASSET Kimberley  
10 août : BLUM Ilias  
26 août : FOINE Ludivine  
31 août : BARON Tristan  
08 octobre : HAFNER Quentin  
13 octobre : PRILL Maël  
21 octobre : DEMIR Lena  
17 novembre : HELSTROFFER Anouk  
24 novembre : JEROME Cedric  
24 décembre : BETTINGER Maxime  
27 décembre : CORDONNIER Elsa  
27 décembre : DA SILVA PEREIRA Léa  
27 décembre : MESENBURG Emma

## MARIAGES

03 janvier : DA SILVA PEREIRA Silas et NICOLAUS Laetitia  
17 janvier : ZAIDI Karim et ALLALI Malika  
10 avril : ROUPP Fabien et KIRSTEN Laurence  
05 juin : GORONCY Sylvain et DORFFER Sylviane  
12 juin : MESEMBOURG Christophe et THEOBALD Fabienne

18 juin : BAHE Patrice et LABEYRIE Christelle  
03 juillet : NIMESKERN Yan et ZAREMBA Jennifer  
24 juillet : CHIGHINE Alberto et ARSENOV Jennifer  
24 juillet : BETTINGER Edmond et AKIELASZEK Line  
21 août : DONADEL Pierre Olivier et DANIEL Audrey

## DECES

06 janvier : BOUTRON Valentin  
27 janvier : TRITZ Catherine  
25 février : WEBER Françoise née JAGER  
19 mars : DEPRE André  
22 avril : RIEHL Jacques  
26 avril : POPIELA Wladislas  
02 mai : SEBAÏBI Benamar  
06 mai : NICOLAS René  
15 juillet : STOSZEK Marianne  
06 août : OULERICH Léonie née GOUSSE  
10 août : SKORJANEK Pauline née KLINE  
29 août : MULLER Félicie née MULLER  
20 sept. : SPITZ Gérard

08 octobre : RIFF Astrid née CEKALSKI  
17 octobre : MITTELBERGER Marie Thérèse née JAEGER  
21 octobre : LEBEGUE Noël  
31 octobre : OLIER Nicolas  
02 novembre : SCHWEICHER Marie  
20 novembre : AUBERTIN Jeanne  
21 novembre : REBOULET Alain  
22 novembre : GERBER Henriette née GREGORIUS  
30 novembre : ZIMMER Christian  
07 décembre : MOREL François  
16 décembre : THIEL Hiltridus née GRÜNENWALD  
25 décembre : GRZEGORCZYK Sophie née PIETRZAK  
28 décembre : DINCHER Alphonse

# État civil 2005

## NAISSANCES

17 janvier :	BOUTTER Noah	22 mai :	SCHLICK Léane
21 février :	PREGET Thomas	08 juin :	KREBS Pauline
23 février :	GONIGAM Emma	16 juin :	PORTENSEIGNE Stella
24 février :	SPOREN Justine	09 juillet :	BEYEL Tom
28 février :	BAST Lucas	30 juillet :	BARON Enzo
18 mars :	MESEMBOURG Thomas	11 août :	GEBHARDT Florence
15 avril :	SCHMIDT Marvin	23 août :	ALLALI Wissam
29 avril :	LOCH Mélyny	23 août :	MULLER-STREMJEAN Samuel
11 mai :	BECKER Emeline	24 septembre :	SCHLICK Ethan
13 mai :	LOZNIIEWSKI Maxime	27 septembre :	KARAKUS Héline
		27 octobre :	MARINUCCI Lanna

## MARIAGES

07 mai :	SPOREN Julien et DIESCHOUK Marie Christine	18 juin :	HUMBERT Philippe et ALBRECHT Anne-Sophie
13 mai :	GAMBS Armand et PERSEM Christiane	18 juin :	SCHOBERT Hervé et VAVRINIAK Nathalie
04 juin :	FROEHLICH Jérôme et WENDEL Sibille	09 juillet :	SCHWAN Patrick et LUKASZEWICZ Mireille
		23 juillet :	SIGRIST Olivier et BERTRAND Cindy

## DECES

01 février :	WOLOSZYN Hryzko dit Grégoire	28 mai :	DECKER François
06 février :	CRAUSER Joseph	23 juin :	ADAM Dominique
08 février :	HALLINGER Alice née WAX	24 juin :	GLAVAC Julienne
09 février :	FINKE Margot	26 juin :	RHIM Edmond
09 février :	GLAVAC Joseph	28 juillet :	MACHULA François
14 mars :	GEILLER Romain	04 août :	THEOPHILE Werner
24 avril :	GORGOWSKI Helena née SZCZEPANIAK	04 août :	ROBINET Gérard
02 mai :	JAGER Alice née AUBERTIN	16 août :	KOEHL Marie née KLAKOCER
06 mai :	TOURSCHER Octave	12 septembre :	GEBERT Eugène
07 mai :	OULERICH Anne-Marie née DOHR	24 septembre :	BETTINGER Edmond
12 mai :	WEISSREINER Marcel	17 octobre :	TRZMIEL Eugène
19 mai :	ZÖLLINGER Léon	12 novembre :	BURTIN René

# Guide des services

## MAIRIE

3, rue du ruisseau

tél. 03 87 29 86 90

fax. 03 87 29 86 94

**Ouvertures :** du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, fermée le mercredi après-midi. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Mme Christine Thil, secrétaire

Mme Sylvie Messaoudi, secrétaire

M. Jean-Marc Harter, secrétaire

Mme Marie-Hélène Schreiner, secrétaire

## Les permanences du maire et des adjoints :

**M. Boutter, maire** : lundi et jeudi de 17h à 18h

**M. Gambs, adjoint** : mardi de 17h à 18h

**M. Sikorski, adjoint** : mercredi de 17h à 18h

**M. Nimeskern et**

**Mme Reslinger, adjoints** : alternance le vendredi de 17h à 18h

## Permanence «aide aux administrés»

Chaque 2<sup>ème</sup> samedi du mois à la mairie de 10h30 à 11h30

## M. Boucher, Conseiller Général :

Chaque 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 17h à 18h à la mairie.

## LA POSTE

10, rue de Ham

tél. 03 87 29 87 35 et 03 87 29 87 36

Horaires d'ouverture des guichets :

- Lundi au vendredi de 10h à 12h et 14h à 16h

- Samedi de 9h à 11h.

## SAPEURS POMPIERS

Creutzwald

tél. 03 87 93 04 15

## GENDARMERIE

Creutzwald

tél. 03 87 93 00 02

## MEDECINS DU REGIME GENERAL

**Dr Gustave Rolles**

tél. dom 03 87 93 27 21

19 rue de Ham

tél. cabinet : 03 87 93 43 61

Consultations :

Mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h

Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h

**Dr Aline Fendel**

tél. cabinet : 03 87 90 17 78

117 rue de Ham

Consultations :

Lundi au vendredi sur RDV de 8h à 9h et libre de 9h à 10h30

Tous les après-midis sauf jeudi sur RDV à partir de 15h

Fermé le jeudi après-midi.

Samedi matin : consultation libre à partir de 9h

## MEDECIN DU REGIME MINIER

**Dr David Le Quang**

tél. cabinet : 03 87 93 12 43

Consultations : 101 rue de Ham

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 11 h

Mercredi de 14h à 16h

Samedi de 8h à 10h

## KINESITHEPEUTE

**Mme Alexandra Remy-Hilt**

tél. cabinet : 03 87 90 17 93

12 rue de la gare

Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h

Sauf mardi après-midi.

## DENTISTE

**Dr Peter Schmidt**

tél. 03 87 82 24 78

Consultations : 117 rue de Ham

Sur rendez-vous :

Lundi, mercredi, vendredi après midi de 15h à 19h

Mardi, jeudi matin de 9h à 12h

## INFIRMIERE DU REGIME GENERAL

**Mlle Valérie Losson** 26A rue de Boulay

tél. 03 87 82 56 01

Consultation tous les jours à 17h

## PHARMACIE

Baué 10 rue de Creutzwald

tél. 03 87 93 06 38

## AMBULANCES

**Thierry** -103 rte de Creutzwald

tél. 03 87 93 01 60

## TAXIS

**Thierry** - 103 rte de Creutzwald

tél. 03 87 82 37 52

**Kin** - 23 rue de Ham

tél. 03 87 93 00 41

## Dépannage

**EDF**

tél. 0 810 333 057

**GDF**

tél. 0 810 433 057

## NUMÉRICABLE

**Câblage**

tél. 082 534 33 53

**Dépannage particuliers**

tél. 10 13

**Dépannage professionnels**

tél. 10 15

## SERVICE DES EAUX

tél. 03 87 93 06 72

portable 06 80 06 14 62

## ALLÔ SERVICE PUBLIC

Tél. 39 39

## CORRESPONDANT R. L .

**Mme et M. MULLER**

tél. 03 87 93 06 77

## DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Lundi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h

Mardi au vendredi de 13h30 à 19h

## ECOLES

Maternelle «Les Genêts», route de Creutzwald

tél. 03 87 82 19 08

Maternelle du centre, rue de la forêt

tél. 03 87 93 08 36

Primaire «Anne Frank», rue principale

tél. 03 87 82 00 54

Primaire «les Genêts», route de Creutzwald

tél. 03 87 93 07 18

Collège «Bergpfad», rue des roses

tél. 03 87 93 09 29

## SALLE SOCIOCULTURELLE

tél. 03 87 82 62 88

## PAROISSES

Ham centre : abbé François Thomen

tél. 03 87 93 02 31

Permanences : mardi de 15h à 17h

samedi de 9h à 11h

Christ-Roi : abbé Jacques Landre

tél. 03 87 93 00 27

Permanences : samedi de 10h30 à 11h45

## CREDIT MUTUEL

27 A rue de la gare

tél. 08 20 82 04 16

## NUMEROS D'URGENCES

**SAMU :**

15

**Sapeurs Pompiers :**

18

**Police Secours :**

17

**Centre anti-poison (Nancy) :**

tél. 03 83 82 36 36

# FROMENT OPTICIEN KRYS

3 Rue de l'église - 57150 Creutzwald  
tel. 03 87 93 58 00 - visiolor57@wanadoo.fr

## Depuis 25 ans à Creutzwald



## 2<sup>ème</sup> paire offerte

Tiers-Payant avec la plupart des mutuelles



22/b rue de la gare  
57880 Ham sous Varsberg  
tél./fax : 03 87 82 48 27  
portable : 06 80 03 68 31  
mail : sikorski57@aol.com

menuiserie sikorski marcel

Votre Fleuriste



## JUMBO FLEURS

94, rue de la Gare  
57880 HAM sous VARSBERG  
Tél. 03 87 93 31 30



INTERFLORA

Livraison à domicile



### CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

N° agrément : 50572100

Café offert

Prix du diesel au prix de l'essence

### AUTO DIAGNOSTIC

32 rue de Creutzwald  
57880 HAM sous VARSBERG

Tél. : 03 87 93 81 66  
Port. : 06 20 15 58 27



### Eurorepar

CREUTZWALD

### SOUILLAC H.

Réparations toutes marques

Mécanique - Carrosserie - Peinture - Ventes V.O. et V.N.

Rue St Nazaire - Z.I. Nassau - 57150 CREUTZWALD  
Tél. 03 87 90 10 91 - Fax 03 87 93 49 73

Moyens  
de paiement

Crédits

Placements

Assurance Vie

Retraite

Prévoyance

# Pour découvrir le N° 1 de la bancassurance **CLIQUEZ** Crédit Mutuel

Pionnier de la bancassurance, le Crédit Mutuel met à votre disposition tous les produits et services de la banque et de l'assurance avec des tarifs avantageux et un même interlocuteur connaissant bien votre situation et vos besoins.

 N° Indigo 0 825 01 02 02

0,15 € TTC/mn

**Crédit  Mutuel**

**LA banque à qui parler**

[www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr)

**Crédit Mutuel Vallée de la Bisten**

8, rue de Diesen – 57890 Porcelette – Fax : 03 87 90 13 28

Agences à : Boucheporn – Guerting – Ham-sous-Varsberg

Tél. : 0 820 82 04 16\* – E-Mail : 05453@cmcee.creditmutuel.fr

\*N° Indigo : 0,12 € TTC/mn.  
1000 - Imprimé en France - 07 201 800 001